

JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

I. FEVRIER

1788.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apostolique.

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineur.*



JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE

I. FEVRIER

1788.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

La Vie du bienheureux Laurent de Brindes, Général des Capucins. Par un académicien des Arcades de Rome. Nouvelle édition revue, corrigée & ornée de son véritable portrait. A Paris, chez Guillot; à Liege, chez Orval-Demazeaux. 1787. vol. de 468 pag. Prix 3 liv.

Sous le pauvre & austère habit de Capucin, sous les dehors & dans l'impression de l'humilité chrétienne profondément sentie, le P. Laurent de Brindes avoit un grand cœur, un esprit vaste, un jugement

L a

sûr, une sagesse agissante, & ces vertus fécondes qui en engendrent d'autres & répandent au loin ce que la vivacité de la foi & du zèle ne sauroit circonscrire dans les bornes d'un espace quelconque. Les Pontifes & les Rois l'ont écouté avec respect, il fut le père & le protecteur des peuples, la terreur des Hérétiques, & le grand défenseur de la foi dans la Germanie : en un mot, c'étoit un saint & un grand homme, attributs qui se réunissent si aisément & si naturellement, quand les circonstances favorisent ou provoquent le développement des qualités du vrai Chrétien. On en prendra une idée juste dans l'inscription suivante, faite par un pieux ex-Jésuite à Bertinoro dans la Romagne, à l'occasion des solemnités de la béatification de ce grand serviteur de Dieu, béatification prononcée comme l'on fait, & comme des Protestans même en sont convenus avec étonnement, après les plus mûrs & les plus sévères examens (a), par le Chef de l'Eglise, le premier

(a) Un savant & illustre seigneur protestant lisant un jour chez un cardinal, occupé d'un procès de canonisation, la relation d'un miracle extrêmement bien circonstancié, dit au prélat : *Si tous les miracles des Saints de l'Eglise romaine étoient prouvés comme celui-là, je n'aurois pas de peine à les croire.* — *Eh bien,* répondit le prélat, *ceux que vous ne croyez pas, sont bien mieux prouvés, que celui que vous êtes si bien disposé à croire; car celui-là est rejeté comme dépourvu de preuves suffisantes.*

1. Février 1788.

153

mier & souverain Pontife des Chrétiens, avec toute la pompe religieuse qui marque la communication du Ciel avec la terre (a). Voici cette inscription :

D. O. M.

Laurentio à Brundusio , Capucino ,

Regiis functo Pontificiisque legationibus

Et totius ordinis præfaturâ :

Qui, frequenti & diuturno consortio sermonis Domini,

Novus Moyses ;

Qui , mirâ in religioso bello victoriâ ,

Novus Josue ;

Qui , prophetiâ , prudentiâ & exemplo in regum aulis ,

Novus Daniel ;

Qui , zelo pro tuendâ religione ,

Novus Elias ;

Qui , consilii & fortitudinis duplici spiritu ,

Novus Eliseus ;

Qui , verbo & scriptis in impios, hæreticos Judæosque,

Novus Paulus

Haberi potest :

Quòdeum modo Pius VI P. M. inter Beatos recensuerit,

Universa Ecclesia ovans plaudit.

Il y a dans cette édifiante histoire, des détails

(a) Loin de nous la mesquine & dangereuse spéculation, de quelques acéphales modernes, de transporter les canonisations à chaque évêque. Sans parler du peu d'autorité qu'auroit une

un peu trop prolixes, un style quelquefois négligé, des inexacétitudes qui tiennent peut-être à la typographie (a), & quelques autres matieres de critique que les esprits solides ne releveront pas. Ce qui offenserait les lecteurs du beau & grand monde, & sur-tout du monde philosophique, ce sont tantôt des traits de vertu & de piété dont nous sommes si éloignés que nous ne savons plus les apprécier; tantôt des événemens où l'on est obligé de supposer l'intervention d'un agent surnaturel, & qui n'auront pas le suffrage de ceux auquel le spectacle du ciel & de la terre n'a pu persuader la puissance & la providence de l'auteur. Mais ce livre ne sera guere lu par ces sortes de gens, & l'on peut dès-lors le croire à l'abri de leur critique.

On trouve çà & là des anecdotes qui plairont à ceux même qui dans ce genre de lectures ne cherchent pas précisément l'édification. La pédanterie de ces gens qui font sonner bien haut l'*Hermeneutica*, pour être dispensés de s'en tenir au sens reçu & autorisé

opération dans le monde chrétien, quelles contradictions, quels scandales n'entraîneroit-elle pas (1 Janv. 1788, p. 21)? mais il est inutile d'insister la-dessus: l'esprit qui veille sur l'Eglise, prévient ou anéantit ces funestes nouveautés d'une maniere plus efficace que tous les raisonnemens.

(a) Comme *Rodolphe III* pour *Rodolphe II* (il n'y a jamais eu d'Empereur *Rodolphe III*).
 — *Salisbourg*, espece de latinisme pour *Salzbourg*.

des Livres saints, & masquer leur ignorance d'un vernis hébraïque ou hellénique (a), est pittoresquement retracée dans l'aventure d'un petit fade de cette espèce, nommé *Polycarpe Leyser*, qui par ce grossier artifice faisoit des prosélytes à Prague.

“ Les Luthériens refusant d'adopter l'édition
 „ vulgate de la Bible, dont l'Eglise catho-
 „ lique se sert, le prédicant avoit toujours
 „ affecté de ne citer dans ses discours que
 „ des textes hébreux, chaldéens & grecs
 „ qu'on lui avoit extraits de l'édition faite
 „ par Luther, & dont il avoit chargé sa
 „ mémoire, sans en avoir l'intelligence. Pour
 „ mettre en évidence, non-seulement la mau-
 „ vaise foi de cet imposteur, mais encore la
 „ grossière ignorance de ce prétendu savant,
 „ le bienheureux Laurent s'étoit muni d'une
 „ Bible imprimée en ces trois langues, &
 „ ayant élevé sa voix bien plus fortement
 „ qu'il ne l'avoit encore fait, il parla ainsi
 „ à ses auditeurs: “ Afin que vous sachiez
 „ quel est cet homme audacieux qui a eu
 „ la hardiesse d'attaquer la religion catho-
 „ que dans le palais même de Sa Majesté
 „ Impériale, & en présence de tant de prin-
 „ ces & de seigneurs catholiques, & qui plein
 „ d'arrogance, comme le superbe Goliath,

(a) 1 Mai 1785, p. 27 & suiv. — A quel point l'hermeneutique est utile, 1 Janv 1785, p. 22. — Regles pour n'en pas abuser, *ibid.* p. 23 & suiv. — Importance de la Vulgate, *ibid.* & 1 Fév. 1786, p. 190.

est venu insulter aux armées du Dieu vi-
 vant, prenez ces livres, qui sont la Bi-
 ble en grec, en chaldéen & en hébreu,
 qui, selon lui, est la seule véritable, la
 seule authentique, prenez-les, vous dis-je,
 & portez-les à ce prédicant. Je suis prêt
 à perdre la tête si cet homme orgueil-
 leux, si ce faux docteur peut parvenir, je
 ne dis pas à les comprendre, mais à les
 lire „. Après avoir proféré ces paroles, il
 jetta ces trois éditions de la Bible au mi-
 lieu de l'auditoire, aux pieds des ambassa-
 deurs qui étoient présens, & il descendit
 de chaire. „

„Le baron de Birbissi, secrétaire de Sa
 Majesté Impériale, se leva tout de suite
 pour ramasser les livres, dans l'intention
 de les montrer à Polycarpe & de mettre
 sa science à cette épreuve; mais il ne lui
 fut pas possible d'effectuer son dessein. Po-
 lycarpe, instruit de tout ce qui s'étoit pas-
 sé, par les seigneurs saxons qui avoient
 couru au palais pour l'en avertir, & sa-
 chant bien que cette épreuve alloit le con-
 fondre, prit le parti de s'évader la nuit
 suivante, redoutant également, & l'élo-
 quence du bienheureux Laurent, & le juste
 repentiment de l'Empereur qui vouloit qu'il
 fût châtié pour avoir eu l'imprudence de
 fouiller son palais par des discours dictés
 par le fanatisme le plus séditioneux. „

En continuant l'histoire de ce pauvre Po-
 lycarpe, de sa fuite, de la honte & du désespoir

qui lui donnerent la mort, l'auteur fait une réflexion qui est d'une vérité saillante. " Il faut
 „ avouer que ce prédicant n'étoit pas aussi
 „ philosophe que nos blasphémateurs moder-
 „ nes. Ceux-ci savent affecter une contenan-
 „ ce plus ferme & un peu plus stoïque. Peu
 „ leur importe que leurs infames productions
 „ soient condamnées aux flammes, que leurs
 „ raisonnemens captieux soient démontrés
 „ faux, & que le gouvernement lance sur eux
 „ des arrêts flétrissans de proscription, qui les
 „ contraignent de s'enfuir dans d'autres cli-
 „ mats. L'honneur n'est pour eux qu'un
 „ vain nom, & ils se croient amplement dé-
 „ dommagés de tout ce qu'ils perdent, en
 „ pensant qu'ils ont dans tous les Etats &
 „ dans tous les païs des petits-mâtres, qui
 „ se font gloire de les préconiser, & de
 „ prendre leur défense. Quelle pitié de voir
 „ ces prétendus apologistes s'applaudir d'une
 „ épigramme impie, & s'en servir comme
 „ d'un bouclier pour justifier leur impiété &
 „ celle des écrivains téméraires qui les ont
 „ pervertis ! Ne fait-on pas que rien n'est
 „ plus aisé que blasphémer ? „

Dans un tems où les bruits de guerre re-
 tentissent d'un bout de l'Europe à l'autre,
 où il y a autant d'aspirans à la victoire qu'il
 y a de guerriers dans le champ de Mars ou
 près d'y entrer ; le passage suivant présente
 une leçon bien importante, & digne de la
 méditation des Rois. " Pour intéresser le
 „ Dieu des armées dans sa propre cause,
 „ & le rendre propice & favorable aux Chré-
 tiens

29 tiens armés pour sa gloire , le Pere Lau-
 30 rent fit précéder la bataille par la priere,
 31 le jeûne & la confession. Il savoit que la
 32 paix de la conscience inspire une valeur
 33 bien plus sûre & plus soutenue que celle
 34 qui ne porte que sur le point d'honneur
 35 & sur les principes d'une chétive philoso-
 36 phie. Ce qui faisoit dire à un ancien mi-
 37 litaire plein de religion , *que dans un jour*
 38 *de combat il ne remplissoit jamais mieux*
 39 *son devoir que quand il sentoit intérieure-*
 40 *ment qu'il étoit bien avec Dieu....*
 41 Rien n'inspire plus de véritable valeur
 42 que la morale de Jesus-Christ , lorsqu'elle
 43 est fidèlement observée. Un vrai chrétien
 44 est un homme qui , comme St. Chrysof-
 45 tome , n'a d'autre crainte que celle du pé-
 46 ché. Intrépide dans les combats , il affronte
 47 les dangers & ne craint pas la mort , par-
 48 ce que sa foi & le témoignage de sa con-
 49 science la lui font envisager comme le com-
 50 mencement d'une vie éternellement heu-
 51 reuse. Ceux à qui le remords de leurs cri-
 52 mes fait appréhender les approches de ce
 53 moment décisif , ne sont pas chrétiens dans
 54 la pratique ; & leur lâcheté , bien loin d'être
 55 un vice de la religion qu'ils professent ,
 56 vient de ce qu'ils n'en accomplissent pas
 57 les préceptes * . . . Que les aumôniers des
 58 troupes pensent en tremblant au compte
 59 rigoureux qu'ils auront à rendre à Dieu ,
 60 si par leur dissipation & leur peu de zele
 61 ils négligent de veiller au salut des militai-
 62 res , qui ont droit d'attendre d'eux l'édi-
 63 fication ,

* Div. réf.
 15 Août
 1787, p. 566.

fication, le bon exemple & une charité
active & prévenante dans leurs besoins
spirituels. „



*Le Médecin philosophe, ouvrage utile à tout
citoyen, dans lequel on trouve une nou-
velle maniere de guérir, puisée dans les
affections de l'ame. & la gymnastique.
Par Mr. Doppet, docteur en médecine,
de la faculté de Turin. A Turin, chez
les freres Reycends; & se trouve à Lie-
ge, chez F. J. Desoer. 1788. vol. in-12
de 80 pages. Prix 15 sols.*

C E petit livre contient des maximes usuel-
les, bien propres à prévenir les risques
& les désagrémens des drogues médicales, &
à conserver une santé indépendante des soins
des Esculape. C'est dommage que l'auteur
en se renfermant dans un espace à peine suf-
fisant pour bien développer sa théorie, s'amu-
se encore à prendre un ton de déclamateur,
& à s'extasier sur quelques maximes de pa-
rade ou quelque auteur de vogue. Son en-
thousiasme pour le *livre sublime de Jean-
Jacques* où les meres sont exhortées à allaiter
leurs enfans *, paroîtra ridicule à ceux
qui savent que cette leçon n'a rien produit
qu'une espece de folie, plus intolérable
que l'abus qu'elle tendoit à corriger. On por-
toit par-tout ces pauvres nourrissons, à de
longs repas, à de bruyantes assemblées, au

* Emile.

théâtre infecté d'un air méphitique: le lait qu'ils prenoient dans ces circonstances, vu la disposition physique des meres (& dans toutes les circonstances, tandis qu'on n'aura pas changé la vie des femmes du monde), étoit un poison. Enfin le cri de ces petites créatures qui troubloit le spectacle, le fracas que produisoient les allées & venues des gardes &c. mirent fin à cette mascarade, & au produit de la sublime leçon. Oh! non, ce n'est pas par des romans, & sur-tout par des romans du genre de l'*Emile*, qu'on rétablit l'ordre dans le monde, qu'on met dans les cœurs le sentiment & l'amour des devoirs!

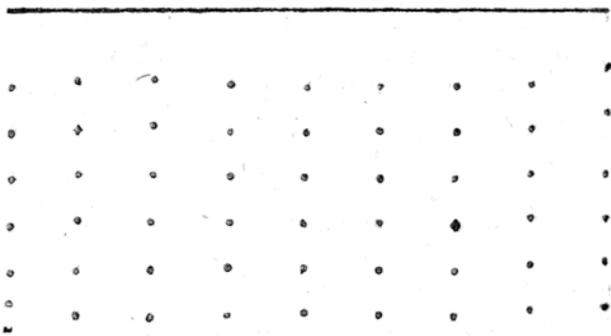


Theses theologicæ de jure & justitiâ... Vera religio contra errores vindicata. *A-Mac-tricht, chez van Gulpen. 1787.*

DE toutes les theses qui m'ont été adressées cette année en très-grand nombre (sur-tout de la Germanie où elles sont devenues un des grands moïens de la subversion qui s'y opere), je n'en ai pas trouvé de plus orthodoxes, de plus sagement érudites que celles-ci. Quand on songe que ce sont des theses de Capucins (a), gens que les beaux-esprits & les présomptueux

(a) Du couvent de Velp, près de Grave, dans le Brabant hollandois.

docteurs du siècle regardent avec le plus morgant mépris, on ne peut s'empêcher de reconnoître le plan tracé par l'éternelle Providence d'*humilier & de confondre la force par la foiblesse*. Que de pédans tudesques, qui brillent dans de bruiantes universités, feroient appréciés à leur juste valeur, si leurs orgueilleuses & téméraires décisions étoient mises en parallèle avec la modération & la sage critique de ces bons religieux, qui n'ayant ni cure ni prébende, ni faveur aulique à attendre, embrassent cordialement ce qui leur paroît vrai, & l'annoncent sans détour. Ne pouvant entrer dans les détails de ces theses volumineuses, je me contenterai de transcrire les passages suivans touchant les fameuses Décrets d'Isidore Mercator, qu'un lourd compilateur & après lui cent petits pédagogues allemans ont voulu faire regarder comme le fondateur de l'autorité pontificale: *Non absque intolerabili impudentiâ, summâque temeritate nobis videtur dicere quisquam, falsas*



Isidori usque ad Siricium Decretales ansam deditse summis Pontificibus arrogandi sibi primatum jurisdictionis in universam Ecclesiam, & dilatandi ultra limites sua jura. C'est d'abord une erreur grave de prétendre que toutes ces Décrétales, & en particulier celles qui précèdent le pontificat de Sirice, sont indifféremment fausses. *Non omnium Pontificum, qui ante Siricium sederunt, Decretales sunt suppositæ, ut patet ex condemnatione propositionis 38 Wicleffi: "Decretales Epistolæ sunt apocryphæ: seducunt à Christi fide, & clerici sunt stulti, qui student iis". Cujus censura a Synodo Constant. Sess. 8. ipsi iniusta est hæc, quod primum propositionis membrum sit universaliter falsum; alterum hæreticum; tertium verò scandalosum.* Après cette sage & incontestable assertion touchant l'erreur de Wiclef, l'auteur de la thèse observe que les Décrétales même fausses sont rédigées dans les principes vrais, selon les loix & usages reçus dans la hiérarchie, & que presque toutes sont composées des paroles & sentences des Ss. Peres & des anciens Canons. Il cite à cette occasion Mr. de Marca dont le sentiment est en cette matière du plus grand poids. *DECRETALES ETIAM SPURIAS, ait Petrus de Marca, & SENTENTIIS ET VERBIS LEGUM, CANONUM ANTIQVORVM, ET SS. PATRVM, QUI SÆCULO QVARTO FLORVERVNT, SI PAUCAS DEMAS, CONCINNATAS ESSE CONSTAT: statimque hæc prædierunt, ait idem de Marca, ab Ecclesiæ Gallicanæ præsulibus fuerunt præceptæ, Jchelarum usu, commentariis interpretum;*

aliorumque collectorum usurpatione consecrata, iisdemque usque ad tempora Concilii Constantiensis 1414 communiter usi fuerunt fideles.

Cette observation de M^r. de Marca est peremptoire. Que ces Décrétales soient fausses ou non ; dès qu'elles expriment l'état des choses, tel qu'il existoit dans les anciens tems & nommément dans le 4^e. siecle, il est absurde de prétendre qu'elles ont bouleversé la hiérarchie (a). Mais ce n'est pas seulement

(a) Les vrais savans n'ont point exercé sur ces Décrétales une critique différente de celle de Mr. de Marca ; le célèbre Antoine Augustin, Antoine & François Pagi, Borton &c, en convenant de leur altération & de la supposition de quelques-unes ou de plusieurs, soutiennent qu'elles sont d'une doctrine saine, & conformes à ce qui se pratiquoit dans l'Eglise au tems auquel elles se rapportent. *Viri docti mediam viam tenent : interpolatas esse concedunt, & sanæ doctrinæ : ita Petrus de Marca, Antonius Augustinus, Antonius Pagius, Franciscus Pagius, Joannes Bortonus, aliique communiter.* — Si j'avançois que cette collection n'est pas d'un *Isidorus Peccator* ni *Merccator* (personnage supposé & chimérique), mais bien véritablement de St. Isidore de Seville, qui sans doute peut s'être trompé dans quelques accessoires, mais qu'on ne peut soupçonner de mauvaise foi, ni croire coupable ou capable d'une infame imposture, si dis-je, je donnois comme certaine cette assertion, les petits-maitres & les gros compilateurs me riroient au nez. Cependant si mon existence littéraire dure encore tant soit peu, il faudra bien qu'ils essuient la démonstration de ce prétendu paradoxe.

ment l'extravagance de cette prétention qui est ici solidement réfutée, mais encore son hétérodoxie & son opposition formelle avec la doctrine de la sainteté & de l'incorruptibilité de l'Eglise. Quelque illusion que puisse produire un recueil de fausses pièces, il est contre la divine parole, contre l'assistance promise du St. Esprit, que l'Eglise en fasse durant dix siècles la base & la règle de ses opérations, des décrets de ses Conciles, de l'état général de sa discipline & de sa hiérarchie. Le prétendre, c'est livrer l'Epouse de Jésus-Christ à l'esprit de subversion & de désordre, c'est tomber dans la dangereuse & criminelle folie dont parle St. Augustin, *Siquid per totum orbem frequentat Ecclesia, quin sit faciendum, disputare, apertissima insania est* *. Cette réflexion n'a pas échappé à l'auteur de ces thèses. *Ergo porta inferi per 10 ferè sæculorum decursum prævaluerunt contra Ecclesiam Dei, quod est contra fidem; dein post Isidorum plura Concilia œcumenica fuere celebrata, in quibus talis mutatio animadversa non est: credibile verò est, Spiritum S., qui eis præsedet, noluisse eis revelare, quod privatis quibusdam spiritibus revelasset?* Enfin, quand il seroit vrai que les Décrétales d'Isidore eussent apporté quelque changement dans la discipline, il en faudroit conclure précisément qu'elles ont été l'occasion (nullement le fondement, le titre & la sanction) d'une réforme avantageuse, que l'Eglise a cru s'en bien trouver, & que cette révolution dans sa discipline

* Passage
de Morin
1 Août 1786
p. 547.

discipline rentre dans la considération générale des vicissitudes qu'elle a essuïées & qui toutes tiennent à un gouvernement dont l'Esprit-saint dirige les moïens & assure la conservation. C'est la conclusion du savant Thomassin qui d'ailleurs a peut-être attribué trop d'influence aux fausses Décrétales *In usu & exercitio variatum est, non in potestate, quæ & in conciliis provincialibus suo modo & in Romanis Pontificibus pro eorum summo principatu eadem semper intacta atque illibata viget: erumpit autem, & excercetur non eodem semper modo; sed pro locorum, temporumque et rerum opportunitate, pro Ecclesiæ sive utilitate sive necessitate: hæc certissima norma est conciliandæ antiquæ Ecclesiarum disciplinæ cum nova.*



De justitia Dei punitiva &c. *Dissertation sur la justice de Dieu en tant qu'elle punit le crime, par le R. P. Wiest, religieux de l'abbaye d'Alderspach, de l'Ordre de Cîteaux, conseiller ecclésiastique de l'Electeur Palatin &c. A Ingolstadt, chez Küll. 1787. in-8^o. de 108 pag.*

Depuis que la haine de l'iniquité dispa-
roît parmi les Chrétiens, que le vice &
la scélératesse ont déplacé la vertu en se cou-
vrant de ses dehors & lui enlevant ses hon-
neurs, on ne peut concevoir qu'il est en
Dieu un attribut qui frappe sur les montres

& qui s'oppose à l'impunité des méchans. On a voulu réduire tous ses attributs à sa bonté, & de sa bonté on a essayé de faire une propriété lâche & bonasse, une situation d'indifférence & d'apathie qui ne diffère en rien de l'imbécillité (a). Système, dont Socin a fait la base de sa doctrine, & par lequel il a prétendu détruire le mystère de l'Incarnation, en détruisant l'idée de l'offense & de la réparation. Aujourd'hui que la pauvre Allemagne est devenue le théâtre de toutes les erreurs, plus d'un écrivain s'est exercé sur le même sujet. Le R. P. Wiest les réfute les uns après les autres avec une force de raisonnement digne de venger l'éternelle justice de Dieu, sa sainteté, son souverain domaine, sa puissance législative. L'estimable auteur réunit au zèle de la foi les qualités d'un solide & très-savant écrivain. Gémissons avec lui de voir la théologie abandonnée aujourd'hui à l'ignorance & à la corruption de cette nuée d'oisifs & de faméliques écrivains, qui la dénaturent, la profitent & en font un objet de scandale public.

(a) La disposition des esprits qui accrédite ces erreurs & ces blasphèmes, tient également au système de l'impunité dans l'ordre de la justice humaine; disposition que le célèbre d'Aguesseau desiroit voir remplacée par le *μισοκαν* dont nous avons parlé, 1^{er} Juillet 1786, p. 331.



Wer sind die Aufklärer. Beantwortet nach dem ganzen Alphabeth. A Ausbourg chez Merz. 1787. 2 vol. in 12.

EN Allemagne on appelle Aufklärer (illuminateurs, hommes de lumieres) toutes les petites têtes affublées d'une dose de philosophie & de libertinage, qu'on nomme Aufklärung (a). L'auteur de cet ouvrage, satire ingénieuse, pleine d'excellentes observations, fait connoître les Aufklärer par une espece de dictionnaire, où ils sont présentés dans l'ordre alphabétique sous toutes les dénominations qui leur conviennent. Rien de plus intéressant que cette multitude de portraits, qui par un phénomène remarquable unissent la plus grande variété à la plus exacte ressemblance.

Il faut lire dans le discours préliminaire, où regnent le sentiment & le feu de la véritable éloquence, le tableau général de ces hommes pervers, orgueilleux, ignorans, & brutalement vains, ennemis du christianisme dont parfois leur hypocrisie emploie le langage, occupés à faire rentrer sous terre la foi & les mœurs chrétiennes; exactement semblables

(a) Nous avons déjà eu occasion d'apprécier ce mot. 1 Mai 1785, p. 34.

blables à ceux ou plutôt ceux-là mêmes, que St. Paul nous apprend devoir affliger & scandaliser les gens de bien à la fin des siècles.

In novissimis diebus instabunt tempora periculosa: erunt homines seipfos amantes, cupidi, elati, superbi, blasphemi, ingrati, scelesti, sine affectione, sine pace, criminatores, incontinentes, immites, sine benignitate, proditores, protervi, tumidi & voluptatum amatores magis quàm Dei: habentes speciem quidem pietatis, virtutem autem ejus abnegantes. Et hos devita. 2 Tim. 3.

On y trouve aussi une judicieuse application de ces paroles du Sauveur: *Lumen quod in te est, tenebra sunt.* Matth. VI. 23. *

* Développement de cette application, 15 Déc. 1778, p. 572.

A la tête du premier volume il y a une vignette qui représente un petit maître élégamment mis & bien frisé, tirant le rideau d'une espece d'alcove & soufflant la chandelle qui brûle sur la table de la place contiguë. On lit au bas de la gravure. *Das soll aufflâren heissen* (c'est ce qui s'appelle éclairer). Cela me rappelle le mot d'un savant & vertueux prélat enlevé depuis peu d'années à la religion & aux espérances que l'Eglise catholique fondoit justement sur sa fermeté & son zele. Entendant nommer ce *SIECLE ÉCLAIRÉ*, fois, dit-il, mais il faut convenir que c'est le diable qui tient la chandelle.

Le second volume finit par l'explication de la véritable *Auffklärung*, que l'auteur nous montre dans l'esprit & la pratique de l'Evangile, dans une pleine soumission d'esprit & de cœur à l'enseignement de celui qui seul a droit de dire: *Ego sum lux mundi.* Joan. 8.



Apologie du mariage chrétien, ou Mémoire critique, canonique & politique &c. A Strasbourg, & se trouve à Bruxelles, chez Lemaire. 1788. 1 vol. in-8°.

LE succès prodigieux qu'a eu cet ouvrage, doit être particulièrement attribué à la précaution qu'a pris l'auteur de laisser à côté toutes les questions controversées, pour s'en tenir précisément aux principes universellement reçus parmi les Catholiques & indispensablement nécessaires pour assurer la sainteté de l'union conjugale. L'érudition, la bonne logique, une critique sûre, un style clair, coulant, parfaitement assorti à la chose, beaucoup de méthode, un développement naturel qui ménage admirablement la succession des idées propres à consommer la conviction; voilà ce qui fait le caractère & produit l'intérêt de ce savant ouvrage. L'auteur n'a pas seulement consulté les théologiens, les canonistes, les Sts. Peres, les Livres saints &c., mais encore les juriconsultes les plus célèbres de la France, les édits roiaux, impériaux &c.



Quand j'ai parlé du prix décerné au défenseur (il falloit dire aux deux défenseurs, car il y en a eu effectivement deux de couronnés) de la chroagénésie de Newton*,

* 15 Avril.
1787, p. 558.

J'ignorois une anecdote assez curieuse. C'est que les dissertations couronnées ont été supprimées par les soins de l'académie couronnante, & les dissertations non couronnées n'ont pas tardé à voir le jour. On sera pleinement instruit de cette particularité par une lettre insérée dans le *Journal général de France*, où l'on trouve en même tems une analyse intéressante d'une des dissertations académiquement réprouvées. Voici cette lettre.

Paris, 22 Décembre 1787.

Journal
gén. de
France 1787
n. 155.

“ Vous n'avez pas oublié, Monsieur, que l'une de nos académies de province proposa en 1784, & au grand scandale des admirateurs de Newton, parmi lesquels je prends la liberté de me compter, un programme dans lequel la différente réfrangibilité des rayons hétérogenes étoit mise en question. Vous n'avez pas oublié non plus que, dans sa séance du 29 Août 1786, l'académie, après s'être félicitée d'avoir à proclamer deux défenseurs du philosophe anglois, arrêta que les Mémoires couronnés seroient imprimés & publiés aussi-tôt qu'il se pourroit. Touché jusqu'au fond de l'ame des procédés de la compagnie, enchanté de voir Newton raffermi sur son trône, & très-curieux de savoir comment son immortel *Traité des Couleurs* a été ressassé à Viviers & à Groningue, j'attends avec impatience depuis 16 mois la publication des Mémoires couronnés. Mais ces pieces triomphantes sont encore à paroître, & elles sont si bien tenues secretes, qu'il n'en

a pas transpiré un seul mot, tandis que les chétives productions des antagonistes circulent effrontément dans le public

Voici l'extrait du Mémoire sous la devise, ex fumo dare lucem, que l'un des savans qui passent leur vie à courir après les nouveautés, me remit il y a quelques jours, en me priant d'en faire mon profit. Comme je n'y entends pas malice, & que cet extrait peut servir à faire percer la vérité, j'ai l'honneur de vous en adresser copie, persuadé que vous voudrez bien, à ce titre, lui accorder une place dans votre Journal. Je suis, &c.

« C'est le triomphe de Newton, que l'art avec lequel il applique la géométrie à la physique; & rien n'égaleroit la solidité de ses raisonnemens, s'ils portoient toujours sur des principes bien établis. Mais ne sortons point de notre sujet; & pour faire sentir le faux des conséquences qu'il a déduites de sa fameuse expérience (la 3e.), simplifions-en l'énoncé.

D'un petit faisceau de rayons solaires transmis par un prisme, résulte l'image connue sous le nom de *speétre*. Au lieu d'être circulaire, lorsque les réfractions aux surfaces de l'angle réfringent sont égales, cette image est toujours plus ou moins oblongue, suivant que cet angle est plus ou moins ouvert. Mais, quelles qu'en soient les dimensions, les couleurs dont elle est composée occupent constamment des espaces distincts. Or, l'impossibilité, ou plutôt la difficulté d'accorder la longueur du *speétre stationnaire* avec les loix connues de l'optique, détermina Newton à établir la doctrine de l'inégale réfrangibilité des rayons hétérogènes; car leur ayant supposé le même angle d'incidence, il ne vit pas comment ils pourroient se réfracter les uns plus que les autres, à moins qu'ils ne fussent plus ou moins réfrangibles.

Parmi

Parmi les couleurs du *spectre*, il en compte sept principales, dont toutes les autres ne sont que des nuances graduelles. Le *spectre* seroit donc composé d'une infinité d'images circulaires du soleil, dont chacune formeroit quelque nuance particulière de l'une ou de l'autre de ses couleurs.

Sans doute, rien de plus conséquent en apparence que le raisonnement de Newton; mais il porte sur deux hypothèses également fausses; car les rayons qui forment les extrémités du *spectre*, ne tombent pas sur le prisme avec les directions supposées, & les rayons qui en forment les teintes, sont déjà décomposés avec leur incidence sur le prisme. Le moïen d'en douter, puisque les rayons se *dévient* * & se décomposent constamment à la circonférence de tous les corps? Ils doivent donc nécessairement se *dévier* & se décomposer au bord du trou destiné à les introduire dans la chambre obscure: déviation & décomposition que notre illustre auteur n'ignoroit certainement pas, mais dont il ne tint aucun compte dans la formation du *spectre*; & c'est-là, il faut en convenir, une conséquence assez singulière du système de la différente réfrangibilité. Il est hors de doute qu'il n'a point fait entrer dans sa démonstration plusieurs élémens essentiels: comment donc seroit-elle juste?

Pour en mieux saisir les défauts, examinons les phénomènes, & comparons ceux qu'offrent les rayons solaires émergens du prisme à ceux qu'ils offriroient, si leur réfrangibilité étoit réellement différente: examen que l'auteur auroit dû faire, qu'il n'a point fait, & qui nous fournira contre lui une multitude d'observations tranchantes, qui ont également échappé à ses partisans & à ses adversaires.

Dans le système newtonien, le *spectre* est composé d'autant d'images solaires différemment colorées, que la lumière directe du soleil contient d'espèces différentes de rayons. Ces images circulaires & de même grandeur s'y trouvent superposées de façon à empiéter plus ou moins l'une sur l'autre: car leurs teintes

ne sont bien développées, qu'autant que les réfractions totales aux deux surfaces réfringentes sont égales. Alors le *speçtre* est *stationnaire*, & sa longueur est toujours proportionnelle à l'obliquité réciproque de ces surfaces.

Observons ici que quand le prisme se trouve dans la position convenable, la longueur du *speçtre* varie beaucoup à mesure qu'on incline plus ou moins à l'axe des raïons émergens le plan où il est projeté : or, si le *speçtre stationnaire*, formé par un prisme de 60 à 62 degrés & projeté à 18 pieds $\frac{1}{2}$ de distance sur un plan perpendiculaire à l'horison, est à peu près cinq fois plus long que large ; ce n'est pas (comme le prétend l'auteur), parce que les raïons hétérogènes sont bien séparés, mais parce que les raïons décomposés au bord du trou qui transmet leur faisceau, tombent obliquement sur le plan qui les reçoit. Tout ce qu'il nous dit des vraies dimensions de la prétendue image colorée du soleil, est donc pure hypothese.

Newton recommande expressément, pour le succès de l'expérience, que les réfractions totales des raïons aux surfaces réfringentes soient égales : elles sont néanmoins fort éloignées de l'être dans le *speçtre stationnaire*. Que sur une bande de papier fort mince, tangente au bord supérieur de la dernière surface réfringente, & perpendiculaire à l'axe du faisceau, on projette les raïons émergens ; leur champ presque couvert de larges croissans colorés, sera elliptique, & son grand diametre horizontal ; d'où il suit que non-seulement les réfractions totales des raïons qui forment le *speçtre*, ne sont pas égales ; mais que les raïons des croissans supérieurs & inférieurs convergent les uns vers les autres.

La suite l'ordinaire prochain.





LEs hommes raisonnablement sensibles (on ne parle pas de ceux chez qui ce mot provoque des enthousiasmes vaporeux dans un cœur de fer), & sur-tout les amis du plus intéressant des animaux liront avec plaisir la lettre suivante, de M^r. Gilbert, professeur à l'école vétérinaire de Paris, adressée aux rédacteurs du *Journal de Paris*.

« Un de vos correspondans nous a fait connoître les peines que prononce une loi d'Angleterre contre ceux qui maltraitent injustement les animaux; d'autres vous ont dénoncé les supplices barbares imaginés pour quelques especes par une odieuse & criminelle sensualité; on paroît être convenu enfin qu'il ne falloit pas moins qu'un intérêt puissant pour justifier des opérations cruelles sur des especes qui nous sont précieuses.

Cet intérêt si puissant, j'en demande pardon à Mr. Feydel, il m'est impossible de l'apercevoir dans l'amputation de la queue des chevaux. Les inconvéniens d'une longue queue sont si faciles à prévenir, soit en la retroussant, soit en l'engageant dans un étui de cuir, comme cela se pratique journellement; & puis quand ils seroient plus grands encore, le feroient-ils donc jamais autant que ceux de l'amputation? Si la queue ne servoit au cheval que d'ornement, peut-être seroit-il sage de la respecter; mais elle a un objet bien autrement important: c'est la défense, la conservation de cet animal. Elle éloigne de lui les insectes importuns qu'attire la finesse de sa peau, cette finesse à laquelle est due la sensibilité exquise dont nous avons su tirer un si grand parti. Un coup-d'œil jetté sur la peau & la queue du cheval comparées avec la peau & la queue de l'âne, fera mieux sentir que tous

Les raisonnemens la sagesse de la nature dans l'organisation des animaux & l'absurdité des pratiques qui tendent à la réformer.

L'amputation de la queue à l'angloise n'est qu'un raffinement de barbarie & d'absurdité; c'est de toutes les opérations qu'on pratique sur le cheval la plus douloureuse & la plus inutile; l'expérience a même prouvé trop souvent qu'elle n'étoit pas sans danger pour la vie de l'animal, dans les mains même des plus habiles opérateurs. Les Arabes font si grand cas de la queue de leurs chevaux, que l'amputation de celle des chevaux qu'on leur achete est le seul moïen qu'on ait pu imaginer pour les empêcher de les voler après les avoir vendus.

Si du moins cette fureur de mutiler se borneroit à la queue! mais les oreilles, que la nature n'a allongées dans quelques especes d'animaux que pour les mettre à même d'admettre un plus grand nombre de raïons sonores, que pour avertir plutôt l'animal du danger qui le menace; les oreilles qui, dans le cheval, indiquent si sûrement les impressions qu'il éprouve, les desseins qu'il médite (a) & qu'il est si souvent important de connoître pour les prévenir, quel a pu être le motif de l'amputation des oreilles? Mr. Feydel ne le dit pas; il est persuadé cependant qu'il en existe un: pour moi, Messieurs, je l'ai cherché vainement; je n'y ai pu voir qu'une mutilation qui dégrade la tête du cheval & tend à le faire devenir sourd.

De combien d'autres pratiques, moins cruelles à la vérité, mais tout aussi absurdes, le

(a) *In equis indicia animi aures præferunt, fessis marcidæ, micantes pavidis, subrectæ furentibus, resolutæ agris.* Plinius, *Hist. nat. lib. XI.* — Ce sont encore les oreilles qui expriment ce *vah!* admirable de l'écriture. *Ubi audierit buccinam, dicit: Vah, procul odoratur bellum, exhortationem ducum, & ululatum exercitus.* Job, 39.

cheval n'est-il pas la victime? Je vais vous en dénoncer quelques-unes.

La nature a tapissé la face interne des oreilles de longs poils qu'elle a destinés à s'opposer à l'introduction des corps étrangers dans cet organe; eh bi n! ce seroit un cas d'exclusion pour un palfrenier que de ne pas raler exactement l'intérieur des oreilles, & tous ceux qui ont écrit sur les soins qu'exigent les chevaux n'ont pas manqué de contempler cette opération & d'indiquer la maniere de la faire.

La criniere, dont le cheval semble s'enorgueillir, qui lui donne tant de noblesse, dont la perte lui cause des regrets que Sophocle a décrits d'une maniere si touchante, la criniere, naturellement divisée en deux parties destinées à couvrir, à défendre les deux côtés de l'encolure, on l'éclaircit, on l'abrège; on oblige ce qui a échappé aux ciseaux à ne se porter que d'un seul côté; on livre l'autre à l'aiguillon cruel des mouches, des taons, des moustiques.

Le toupet, ou cette partie de l'encolure qui passe entre les deux oreilles, tombe sur le front où elle se divise en deux parties, dont chacune se rend sur un des yeux au'elles mettent à l'abri de l'impression trop forte des rayons lumineux, de l'abord de la poussiere & autres corps étrangers qui pourroient offenser cet organe, le toupet, destiné par la nature à suppléer dans le cheval aux sourcils qu'elle lui a refusés, on le coupe impitoyablement, & on est tout surpris ensuite des nombreuses altérations qu'éprouve l'organe de la vue. »



LA GOUTTE D'EAU.

Par Mr. le marquis de Fulvy.

Cachée au fond des eaux, humble mais sûr
asyle,

Certaine goutte d'eau jadis
Ne sentoit pas assez le prix

De son obscurité tranquille.
 Quoi ! disoit-elle en murmurant,
 Moi rester, moi ramper toujours au dernier
 rang ?
 Ne pourrai-je jamais voir le flambeau du monde ?
 Jamais réfléchir ses raisons ?
 Et, ministre des Aquilons,
 Des vaisseaux tyriens, dominateurs de l'onde,
 Battant les vastes flancs, effraier les nochers ?
 Ou mugir de fureur en couvrant les rochers
 De mon écume vagabonde ?
 A s'élever ainsi l'orgueilleuse tendant,
 Le destin seconda son desir imprudent,
 Un phoque des troupeaux confiés à Protée
 En se jouant au fond de l'humide élément,
 La rencontre, & dans un moment
 A la cime des flots la voilà transportée.
 Tout l'enchanté d'abord sur la vague agitée ;
 Et les rochers & les vaisseaux,
 Et le marbre mouvant de l'écume des eaux ;
 Et l'éclat radieux de la voûte azurée.
 Mais ce plaisir si vif fut de courte durée.
 Rochers, flots, Aquilons la brisoient tour à-
 tour ;
 Et bientôt regrettant son antique séjour,
 Elle périt évaporée
 Par les feux de l'astre du jour.



RÉPONSE D'UN FILS.

Non, votre mere n'est pas bonne,
 Disoit à Lindor un flatteur :
 Sa dureté pour vous & m'indigne & m'étonne.
 Lindor lui répondit — « Séduite par l'erreur
 » Qui trop souvent nous environne,
 » Elle affligea mes jours ; mais avant ce malheur
 » Ses conseils, ses leçons avoient mis dans
 mon cœur
 » Le sentiment qui lui pardonne. »



LA DOULEUR ET L'ENNUI.

Mourant de faim , un pauvre se plaignoit ;
 Rassasié de tout , un riche s'ennuioit ;
 Qui des deux souffroit davantage ?
 Ecoutez sur ceci la maxime d'un sage :
 De la douleur & de l'ennui
 Connoissez bien la différence :
 L'ennui ne laisse plus de desirs après lui ;
 Mais la douleur près d'elle a toujours l'espe-
 rance.



LA BONNE REPARTIE ,

Certain jeune ecclésiastique ,
 Depuis environ douze mois ,
 Débitoit son sermon unique ;
 A chaque paroisse une fois.
 Son parent , Gascon , pauvre hère
 Du même habit toujours vêtu ,
 Placé vis-à-vis de la chaire ,
 L'avoit quatre fois entendu.
 Pourquoi , lui dit un jour l'apôtre ,
 Ce pourpoint dans toute saison ?
 C'est qu'en habit , répondit l'autre ,
 Je suis comme vous en sermon.



LES FOURMIS.

Par Mr. Crignon Dauzouic.

Sages Fourmis , prévoians animaux ,
 Que j'aime à voir l'ardeur de vos travaux !
 Quand l'homme à la raison cesse d'être fidele ,
 Jamais à son instinct la fourmi n'est rebelle.
 En ces jours où Cérés a doré nos moissons ;
 En foule vous quittez vos profondes maisons
 Et guettez l'heure favorable
 Pour courir au labeur d'un pas infatigable.
 Vous a-t-on vu jamais dans vos riches dépôts ,
 Vous livrer aux attraits d'un stérile repos ?

A la fleur de ses ans l'homme que rien n'arrête,
Craint peu cette foule de maux
Dont le tems menace sa tête.

Sans cesse en proie à de nouveaux desirs,
Au sein des plaisirs il s'apprête
Une foule de repentirs.

Infortuné ! songe que la vieillesse
Va changer ta force en foiblesse.

La fleur cédant à la fureur des vents,
Est l'image de l'homme énérvé par les ans.
Notre vigueur s'éteint, notre beauté s'efface,
Notre esprit s'obscurcit, & notre sang se glace.
Ah ! suivons votre exemple, innocens animaux,

Et nous braverons tous ces maux.
De la belle saison que les courtes journées
A d'utiles travaux soient sans regret données,
C'est pour l'hiver l'instant de recueillir.

Loin du sentier obscur des vices
Cultiver la vertu, chérir ses exercices,
Quelle moisson pour l'avenir !
Mais l'âge arrache-t-il à l'erreur éphémère,
Dont on fut vil esclave aux jours de son prin-

tems :
Alors d'autres desirs deviennent nos tyrans ;
L'or s'accroissant n'accroît que la misère.

Foulant la veuve & l'orphelin
Qui gémit opprimé, mais qui gémit en vain,
Sans nul rémords l'homme barbare immole
Le repos & l'honneur à sa nouvelle idole
Pour réjouir les yeux d'avidés héritiers.

Fourmi laborieuse, au tems de l'abondance,
Tu ne remplis point tes greniers
Pour les jours de disette, écartant l'indigence,
Tes vœux n'excedent point une frugale aisance.
Que j'aime à voir l'ordre de leurs convois
Quand pliant sous le faix ils regagnent leurs
toits

Sans jalousie & sans querelle !
Parmi ces animaux le foible & le plus fort,
Au travail animés par le même ressort,
Ont tous la même peine, ont tous le même
zele.

Pour emporter un plus riche butin,
Le plus adroit trompe-t-il son voisin ?
Pour un brin d'herbe ou pour un seul grain
d'orge

Chez la gent des Fourmis voyez si l'on s'égorge.

Trop foible pour un lourd fardeau,

Une d'elle sent-elle expirer son courage :

Vingt compagnes soudain accourent du trou-
peau,

Avec empressement chacune la soulage,

Avec ardeur vers la maison

Toutes tirent à l'unisson.

Un même esprit en fait autant de camarades.

Par leurs efforts unis une riche moisson

Va remplir les greniers de leurs noires peu-
plades

Et défier la stérile saison.

Qu'ils font vastes ! quel art dans leur archi-
tecture !

Qu'ils cachent pour l'hiver une riche pâture !

Sous leurs antres profonds la paix, l'égalité

Y font, dans l'abondance, enfans de l'équité.

Heureux les citoyens de toute république,

Où le bonheur commun est le mobile unique.

Ah ! sous terre pourquoi seulement trouve-t-on

L'horreur du luxe & de l'envie ?

Homme foible & trop vain contre leur tyrannie,

A quoi sert donc ta sublime raison ?



La *Bonde d'un étang* est le mot de la der-
nière énigme.

*F. Ai pour ame le feu qui dévore mon corps,
Et ne pouvant souffrir ses funestes efforts,
Je fais couler ensemble & mes pleurs & ma vie.
O race des humains qui gouvernez mon sort,
Faut-il périr ainsi pour vous avoir servie,
Et que de mon labour le toïer soit la mort ?*

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 19 Décembre). Comme le bruit s'est répandu généralement, dans la capitale de cet Empire, que les Anglois pourroient être disposés à permettre à la flotte russe (qu'on croit devoir passer, au printems prochain, de la Baltique dans la Méditerranée) de mouiller & de s'approvisionner dans les ports de la Grande-Bretagne, & qu'on prétend que l'Angleterre se seroit même engagée à faire escorter cette flotte jusque dans l'Archipel, le ministère ottoman a, dit-on, demandé à l'envoïé britannique près de la Porte, une déclaration par écrit sur le parti qu'auroit dessein de prendre sa cour dans la guerre actuelle entre les Turcs & les Russes. Ce ministre a refusé, à ce qu'on ajoute, de donner aucune espèce de déclaration sur cet objet, avant d'en avoir demandé & reçu les ordres formels de sa cour. Mais on est assez généralement persuadé que ce bruit est mal fondé, & que dans les circonstances l'Angleterre est dans nos intérêts plus que toute autre Puissance.

La Porte vient de recevoir la nouvelle importante d'un grand succès remporté sur les rebelles d'Asie, & de la soumission de Bassora, ville

de la plus grande conséquence sur les frontières de Perse. On attend les détails de cet événement, qui ne peut que flatter beaucoup les espérances des Ottomans, en même tems que le retour du capitain-bacha & les puissans secours en argent, qu'il a apportés avec lui, leur ont inspiré une nouvelle confiance dans leurs forces, pour soutenir la guerre contre les deux cours impériales. Il se confirme, que le vieux grand-amiral, immédiatement après son retour, a couru le plus grand danger de la vie. L'on fait, que cet officier a toujours à sa suite un tygre & un lion : il croioit les avoir bien apprivoisés : mais, le premier jour qu'il a couché à terre, le tygre, se trouvant dans un appartement nouveau & étranger pour lui, se jeta sur le premier esclave, qui précédoit l'amiral. Sa suite alloit le tuer, lorsque le capitain-bacha se contenta de le faire enchaîner, pour l'enfermer dans sa ménagerie. L'esclave a eu le visage entierement déchiré. Quant au lion, le capitain-bacha le garde toujours auprès de lui, jusqu'à ce qu'un nouveau malheur fasse connoître, que tôt ou tard ces bêtes féroces reprennent toujours leur naturel sanguinaire.

Le musli a été déposé & remplacé par le cadilesquier de Romélie. Le capitain-bey ou vice-amiral a essué un sort bien plus rigoureux : il a été rappelé ici dans la nuit du 12 de ce mois & étranglé, après avoir subi un nouvel interrogatoire. — Pour reprendre les opérations dans la Mer-noire & contre Kinburn avec une nouvelle vigueur, le grand-vizir

1, Février 1788. 183

vifir a donné à 8 frégates & à 10 chaloupes-canonnières l'ordre de se tenir prêtes à partir pour se rendre à Oczakow.

Le Grand-Seigneur vient de faire une perte bien sensible, par la mort de Yejen-Mehmed-bacha, qui, lors de la dernière guerre, s'étoit fait connoître comme un des généraux les plus habiles. Pepe-Hassan-effendi, à qui S. H. avoit ôté, le 29 Novembre, la dignité de kiaja-bey, vient d'être chargé de l'intendance des livraisons à faire à l'armée. Depuis ce moment, on le voit prendre, en toute diligence, les mesures nécessaires pour les magasins à former; tant dans l'Empire, que sur ses frontières.

JASSY (le 15 Décembre). Tous les agens autrichiens & autres employés dans la Moldavie & la Valachie, ont reçu ordre de quitter le plutôt possible ces principautés. Cet ordre fait présumer que la cour de Vienne a formé un projet qui pourroit avoir les suites les plus fâcheuses pour ces agens, si l'on en étoit informé dans ces provinces tandis qu'ils y seroient encoré. Les Turcs ne manqueroient pas de se vanger sur eux. Suivant une note exacte, le nombre des troupes turques dans la Moldavie & la Valachie, se monte à 52,000 hommes.

*Extrait d'une lettre de Mogador, du 12
Décembre 1787.*

“ Le consul britannique dans les Etats de Maroc est convenu avec l'Empereur d'un accord, pour racheter à l'avenir tous les esclaves

vés chrétiens, qui feroient sujets de Sa M^{te} Britannique. En conséquence il y aura annuellement un échange; & le premier aura lieu dans le courant du mois de Février prochain. Alors plusieurs Anglois, Ecoffois & Irlandois, enfermés depuis longtems en Barbarie, seront rendus à leurs familles & à leur patrie. Un pareil accord est actuellement en négociation entre la France & le gouvernement marocain. Nous ignorons les conditions du rachat. „

R U S S I E.

PETERSBOURG (le 27 Décembre). On croit que notre grande armée entamera l'ennemi par la Bessarabie, de sorte que pour peu que la fortune serve, & sur-tout que les maladies si fréquentes dans ces climats pour ceux qui n'ont pas l'habitude d'y vivre, n'affoiblissent pas trop ces immenses corps de troupes, on ne peut presque douter d'une campagne féconde en événemens heureux pour les alliés. Comment les Turcs pourroient-ils faire face à tant d'affauts à la fois, avec des troupes moins nombreuses & sur-tout moins aguerries? Il est possible même que la conquête de différentes provinces turques en Europe, soit l'affaire d'une seule campagne. Alors toutes ces armées avançant de progrès en progrès chacune de leur côté, viendront se réunir au centre de l'Empire ottoman, & y formeront une

I. Février 1788.

185

phalange énorme à laquelle rien ne pourra plus s'opposer. (a)

Extrait d'une lettre écrite de Moscou à un correspondant anglois, le 30 Nov. 1786.

“ Je vous avois écrit dernièrement que

(a) Il faut convenir qu'à en juger par les apparences, la vérification de cette annonce est à peu-près infaillible. Mais l'homme attentif, voit la chose avec plus de circonspection. Il se rappelle qu'en 1738 les mêmes deux grandes Puissances attaquèrent les Turcs à la fois, ces Turcs perpétuellement vaincus depuis 1683, dépouillés alors de la Valachie, Bosnie, Servie, &c, & qui reconquirent tout cela après plusieurs victoires sur une armée de cent mille hommes, composée de vétérans formés par le prince Eugene, instrumens & compagnons de ses victoires. Si à cela on ajoute les vues impénétrables du Dieu des armées, on ne se hâtera pas à prononcer sur l'avenir. Et qu'on ne dise pas, que la mauvaise conduite des Turcs, leur tactique grossière, leur incapacité pour tout genre de discipline, sont des garants sûrs de leur destruction prochaine. Les Gaulois, les Gots, les Sarmates, les Huns, &c, étoient ils donc mieux disciplinés que les légions romaines, qu'ils ont détruites avec tant de rapidité & d'aisance? C'est par de tels peuples, par des peuples méprisés & comptés pour rien que la Providence a défait les grands Empires. *Ego provocabo eos in eo qui non est populus, in gente stultâ irritabo illos.* Deut. 32. *Ego ad emulationem vos aditucam in non gentem: in gentem insipientem, in iram vos mittam* Rom. 10. Il y a donc toujours de l'inconsidération à vouloir déterminer d'avance l'issue d'une guerre quelconque. — Belles réflexions du Dauphin, pere de Louis XVI, 15 Août 1787, p. 566.

deux bâtimens russes appartenant à M^r. Panoff, marchand de cette ville, étoient arrivés au Kamschatka après une longue absence de 8 ans; qu'ils avoient découvert une espece de nains qui n'ont qu'une archine & demie, c'est-à-dire, 42 pouces. Je doutois d'abord de ce rapport; mais j'ai vu depuis un ami de M^r. Panoff qui a confirmé ce fait, & qui assure que cette espece d'hommes se trouve dans l'isle d'Olonaska. Il est bien vrai que le capitaine Cook avoit touché à cette isle & n'y avoit point vu ces nains; ils n'avoient point paru effectivement sur la côte: on ne les a découverts que postérieurement au voiage de Cook, dans l'intérieur de l'isle. Deux d'entr'eux ont consenti à s'embarquer sur les vaisseaux de M^r. Panoff. Ils sont actuellement en route, & aussi-tôt qu'ils seront arrivés ils seront présentés à notre cour. » (a)

(a) Encore une découverte digne du siècle, renouvelée d'après les Annales des grues qui désirerent autrefois dans la Thrace les pygmées en bataille rangée . . . Divers. observ. sur cette matiere. *Cat. philos.* n. 47. Passages remarquables de Pluche, de Mr. de Buffon & de Mr. de St. Pierre *ibid.* — Le P. Kircher avoit déjà amplement réfuté ces contes dans son *Mundus subterraneus*. — J'ai vu en Hongrie plusieurs personnes persuadées d'avoir vu des pygmées dans les mines: & cette conviction est si générale parmi les mineurs, qu'il est inutile de vouloir les détromper: ils appellent ces petits êtres des *Berg-Männel* ou *petits hommes de montagnes*. Mais ils ne croient pas que c'est une race humaine; ils s'imaginent que ce sont des envoiés du dieu des richesses.

P O L O G N E.

VARSOVIE (le 3 Janvier). Il a été beaucoup question dans le public de la prochaine convocation d'une diète extraordinaire, qui auroit lieu, sous le lien d'une confédération, à l'occasion de la situation critique, où la Pologne se trouve par la guerre entre la Porte & la Russie. Aujourd'hui l'on peut dire, que cet événement n'aura pas lieu ; & que l'administration se chargera seule du soin de prendre, dans toutes les occurrences, le parti le plus convenable aux intérêts de la république. Ce n'est pas néanmoins, que le bruit ait été tout-à-fait sans fondement ; mais le projet n'a pas eu l'exécution prochaine, qu'on lui a supposée. Toute sa réalité n'a consisté que dans la proposition, qui en a été faite au conseil-permanent par un ou deux membres, qu'on a lieu de croire ne pas être fort portés en faveur de la cour de Pétersbourg. Leurs discours, dont il a été ensuite répandu des copies, tendoient effectivement à faire convoquer une assemblée nationale : mais leurs motifs pour cette mesure s'appuioient sur de simples suppositions, trop peu sûres pour hazarder une démarche,

richesses. Schott & Kircher ont cru quelque chose de semblable. Cela tient aux *Lemures* autrefois si fameux, peut-être encore aux petits *Pénates*, *parvisque Penatibus & magnis Dis.* *Æneid.* 3.

dont il seroit plus aisé de prévoir les suites dangereuses par la division des esprits, que les salutaires effets à une époque, où rien ne seroit plus fatal à la Pologne qu'une scission entre ses citoyens.

L'invasion, dont la Pologne a été menacée de la part des Ottomans, en revanche de la permission tacite qu'elle a donnée aux forces russes de s'établir sur son territoire, paroît avoir été confiée au nouveau Chan de Crimée, Szach-Gerey, qui s'avance avec un corps de Tartares dans la Bessarabie; & le 3 Décembre il a fait écrire à ce sujet en langue turque au comte Potocki, palatin de Russie, une lettre, à laquelle celui-ci a répondu trois jours après. L'on ne fera pas fâché de pouvoir comparer cette correspondance avec celle entre le général russe baron d'Elmpt & le même commandant des troupes polonoises (insérée dans le dernier Journal, p. 118). Voici la traduction de la lettre du Sultan Aflan-Gerey-Nuradyn.

Illustissime Seigneur palatin de Russie, commandant des troupes polonoises, notre ami & voisin. Nous nous trouvons ici par ordre de notre sérénissime Empereur & Chan sur les bords du Dniéper, pour couvrir nos frontières & empêcher l'invasion des Russes dans notre pays. Pour ce qui regarde la Pologne, nous vous assurerons, que, comme nous avons été de tout tems fideles à observer les traités & à entretenir l'amitié avec le Roi & la république, nous nous rendons encore aujourd'hui garans de l'observation solemnelle des liaisons, qui subsistent entre nous: & la Pologne n'aura pas à craindre le moindre dommage ni de la part des Turcs, ni de la part

des Tartares. Nous vous prions de nous donner l'assurance réciproque, que nous trouverons la république de Pologne dans les mêmes sentimens envers la Porte; & nous attendons à ce sujet une réponse par Hazamal-Aga, qui l'attendra à Soroke: il est chargé en même tems de la remettre d'abord au Sultân Aslan-Gerey-Nuradyn, afin que celui-ci puisse la rendre au Chan Szach Par Gerey. Nous vous prions en même tems de nous informer, s'il se trouve des troupes russes en Pologne? sous les ordres de qui elles y sont? si elles sont destinées à y prendre des quartiers-d'hiver? & si elles ont dessein de marcher contre nous? Nous attendons cette réponse comme de la part de nos amis & alliés.

La réponse du palatin comte Potocki, en date du 6 Décembre, étoit de la teneur suivante.

J'ai reçu avec d'autant plus de satisfaction la lettre de Votre Seigneurie, que j'apprends par elle, qu'en approchant des frontières des Etats de mon Sérénissime Roi & de la république vous avez dans vos instructions de maintenir le repos & de conserver cette amitié, qui a été établie déjà depuis longtems entre cet Etat & la Porte, & que vous promettez de garantir les habitans de la Pologne de tout dommage. Je puis vous assurer réciproquement, que j'ai ordié de mon Roi & de son conseil permanent de maintenir le repos & la sûreté des frontières de la Pologne avec les troupes, que j'ai sous mes ordres, & que je veillerai à ce qu'il ne se commette pas la moindre hostilité contre les sujets & les possessions de la Porte; au contraire que l'ancienne amitié soit conservée: mais j'ai aussi en même tems l'ordre de m'opposer par la voie des armes, au cas que l'une ou l'autre bande armée voulût entreprendre d'attaquer nos possessions du côté des confins de la Turquie. Pour ce qui regarde en attendant les vues de l'armée russe, c'est-là une demande, à laquelle je ne puis pas faire de

réponse à Votre Seigneurie, puisque je n'ai pas l'ordre d'observer les mouvemens des Russes, & que je ne m'occupe qu'uniquement de mon devoir. Je souhaite tout le bien à Votre Seigneurie, comme son bon ami & voisin.

C'est avec impatience qu'on attend à présent l'effet de cette dernière lettre ainsi que de la posture de défense, où la république s'est mise. Les Russes se renforcent en attendant dans nos provinces limitrophes; & il vient d'arriver un très-grand nombre de nouvelles levées dans le gouvernement de Mohilow, nommément dans le palatinat de Mscilaw.

On apprend des frontières de la Moldavie du côté de Mohilow sur le Niefter, qu'au-delà de ce fleuve, il est arrivé de Natolie un binbachi (brigadier) avec 1500 hommes, tous bien vêtus & bien armés. Plusieurs autres chefs de troupes doivent le suivre avec environ 20,000 hommes. Tous ces gens-là ont accéléré leur marche pour pénétrer, à ce qu'ils disent, dans la Pologne, tandis que le Niefter est couvert de glace. Le Sultan de la famille des Gereys, dont on vient de lire la lettre au Vaivode de Ruffie, se trouve avec 1500 Barbares près de Kabilna, entre Soroca & Rascow.

LEMBERG (le 26 Décembre). Tout est toujours ici dans le plus grand mouvement. Il s'avance des troupes de trois côtés: on donne pour certain qu'il doit se rendre encore différens régimens d'infanterie dans la Gallicie; du moins, il se fait ici des dispositions pour l'entretien d'un plus grand nombre

1. Février 1788.

191

bre de troupes, & l'on assure que l'armée sur les frontières de la Gallicie & de la Buckowine fera de 80 mille hommes, en y comprenant les Russes qui doivent se joindre à nous. L'aile droite de ces derniers s'approche déjà sous les ordres de M^r. de Soltikow. Ce général est à présent dans les environs de Nimirow, & le général Elmt près de Constantinow. Tous deux attendent de la grosse artillerie pour s'avancer plus avant. Hier, il est arrivé de quelques cercles 700 recrues, & l'on recrute de nouveau dans tout le pays. La Gallicie doit, dit-on, fournir quelques mille hommes. On assure en outre, qu'il doit se rendre plusieurs régimens de la Hongrie dans la Buckowine, parce qu'il est question d'augmenter considérablement l'armée qui se trouve dans cette province.

E S P A G N E.

MADRID (le 1 Janvier). Une lettre d'Alger, du 20 Novembre, porte ce qui suit : " La frégate de guerre espagnole, la Ste. Gertrude, commandée par M^r. de Fouguion est arrivée ici de Cadix, le 16 Septembre. Elle a apporté la somme entière que le Roi d'Espagne devoit encore à cette régence, depuis le mois d'Avril, pour le rachat de tous les esclaves espagnols, ainsi que l'argent que M^r. d'Expilly avoit promis à plusieurs des principaux de la régence, mais qu'il n'avoit point donné. "

Par

Par la même frégate, le Dey a envoyé au Roi Catholique plusieurs présens & a chargé le consul d'Espagne de les aller présenter, de sa part, à Sa M. Ces présens consistoient en trois chevaux entiers & trois jumens barbes, richement enharnachés, avec des selles brodées d'or très-riches, & des houffes de drap d'or; deux lions, deux tygres, une hyene, deux bizons, quatre gazelles & deux autruches; six fusils, garnis de corail, six paires de pistolets, quatre hatagans ou sabres turcs, dont un monté en or, outre plusieurs couvertures de laine, des ceintures de soie &c. Le Dey a permis de plus à M^r. de las Herras d'emmener encore quatre chevaux; ce qui en fait monter le nombre à dix. Après le départ de la frégate espagnole, tous les reis ou capitaines de vaisseaux se rendirent chez le Dey, pour le prier d'envoier en course tous les croiseurs; mais il le refusa, disant: *qu'en cette saison, il n'étoit pas expédient de risquer les vaisseaux en mer*; cette réponse ne plut point aux reis & les rendit fort mécontents.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 10 Janvier). Le 2, L. M. & la famille royale revinrent de Windsor à St. James, où elles reçurent les félicitations de tout le corps diplomatique & de la noblesse au renouvellement d'année. Ensuite le Roi s'entretint pendant quelque tems avec Mr. Pitt & le marquis de Carmarthen

sur les dépêches intéressantes reçues depuis peu de jours du continent. Celles de Paris, de Vienne, de Berlin & de la Haye ont excité toute l'attention des ministres. La résolution qui a été prise par l'Empereur d'assister la Russie de toutes ses forces contre la Porte, met fin à la médiation & aux bons offices de la France & de quelques autres Puissances. Ainsi, il est question ici, comme ailleurs, de certains arrangemens à prendre en conséquence de la guerre acharnée, qui va s'entamer dans l'Orient, & dont les effets pourroient refluer sur les autres parties de l'Europe.

Les dépêches reçues ces jours-ci du duc de Dorset & de M^r. Eden à Paris, regardent aussi des arrangemens pour donner au traité de commerce entre la France & l'Angleterre, toute l'utilité aux sujets des deux nations, dont il est susceptible. On assure que l'affaire du consulat, qui a éprouvé des difficultés, est enfin à peu-près réglée : les droits & privilèges dont ils jouiront réciproquement dans les deux royaumes, seront mutuels & uniformes de part & d'autre ; & l'on espere que par ce moien on relevera & expliquera convenablement tous les articles du tarif de manière à mettre fin aux inconvéniens & aux contestations dont il a été accompagné depuis quelque tems.

Les dernières dépêches reçues de la Haye, donnent, dit-on, à la cour l'espérance d'y voir bientôt conclure l'alliance entre la Prusse, l'Angleterre & la Hollande, laquelle sera sui-

vie immédiatement après d'un traité de commerce entre la Hollande & l'Angleterre. Les talens du chevalier Harris, envoyé-extraordinaire d'Angleterre auprès des Etats-généraux, & l'assiduité avec laquelle ce ministre s'applique aux affaires, font espérer à nos négocians que ce point une fois convenablement réglé, le commerce entre les deux nations reprendra toute l'étendue & l'activité qu'il avoit avant la malheureuse rupture en 1780.

A la première apparence d'une rupture entre la France & l'Angleterre, la cour expédiera par Constantinople & la Perse un courrier, chargé de se rendre dans l'Inde pour que les possessions angloises se mettent en état de repousser la force par la force. La cour a depuis envoyé un bâtiment dans l'Inde pour rassurer ces possessions contre le danger qu'on leur faisoit entrevoir. La frégate la *Vesale*, qui vient de partir pour l'Inde, y annoncera aussi la confirmation de l'accommodement entre la France & l'Angleterre. Le colonel Cathcart, qui passera à la Chine sur cette frégate, a le caractère d'ambassadeur du Roi auprès de l'Empereur de la Chine, pour y établir de nouvelles sources de commerce.

Quant au Cap de Bonne-Espérance, qu'on disoit être entre les mains des François, les dernières nouvelles portent que les troupes françoises qui s'y trouvoient, avoient été transportées à l'île Bourbon; & que M^r. de Graaf qui en est gouverneur avoit beaucoup augmenté les fortifications de cette importante colonie; qu'il y employoit au-delà

de mille hommes ; que la garnison hollandoise étoit nombreuse , & qu'il étoit fermement attaché aux intérêts du Prince Statthouder.

Tout le monde a remarqué comme une chose fort extraordinaire , que le 2 de ce mois M^r. de Calonne a été présenté au Roi , à son lever. Le duc de Queensborough , ami de M^r. de Calonne , s'est chargé de cette présentation , qui ne s'est pas faite selon les formes ordinaires. Quelques jours après , cet ancien contrôleur-général a été présenté à la Reine.

*Extrait d'une lettre de Calcutta , du 21
Août 1787.*

“ Un vaisseau de la compagnie des Indes
 „ vient d'apporter la nouvelle de la mort de
 „ l'Empereur Kienlong qui regnoit à la Chi-
 „ ne depuis 48 ans. Il nous apprend en mê-
 „ me tems que son petit-fils Hoang-ti , à
 „ peine âgé de 18 ans , montre un amour de
 „ l'ordre , un esprit de justice & un dédain
 „ pour le faste , qui font présumer que ,
 „ sous son gouvernement , la nation chargée
 „ d'impôts pourra obtenir du soulagement.
 „ Tous les tribunaux se sont empressés de
 „ porter leurs hommages au pied du nouvel
 „ Empereur , & ont eu l'honneur de le ha-
 „ ranguer. Dans le nombre de ces discours
 „ on a distingué celui du premier mandarin
 „ qui préside le Hau-Pou (tribunal de Pé-
 „ kin dont le ressort est le même que celui
 „ des chambre-des-comptes & cour-des-aides
 „ réunies) „. Ceux qui connoissent l'éloquen-

ce chinoise n'auront pas de peine à comprendre combien de verbiage il aura été débité dans cette occasion: il est vrai qu'en pareille rencontre c'est à peu-près la même chose en Europe.

A L L E M A G N E.

BERLIN (le 12 Janvier). L. H. P. les Etats-généraux des Provinces-unies aiant jugé à propos de revêtir M^r. le baron de Rhee-de, leur envoyé-extraordinaire près de cette cour, du caractère d'ambassadeur-extraordinaire, elles l'ont chargé en même tems de témoigner à Sa M. leurs sentimens de gratitude, en la remerciant en leur nom, dans une audience publique, des secours qu'elle a bien voulu leur envoyer pour appaiser les derniers troubles de la Hollande. Voici la copie du discours que M^r. de Rhee-de a prononcé, à l'occasion de l'audience qu'il a eue.

“ Sire, L. H. P. ont jugé, dans des circonstances aussi heureuses, devoir faire exprimer à V. M. les sentimens dont elles sont animées pour sa Personne. ”

“ Plus ces sentimens sont vrais, Sire, plus L. H. P. ont voulu en faire accompagner les expressions de la plus grande solennité. Messieurs & maîtres m'ont revêtu du caractère d'ambassadeur-extraordinaire, pour m'acquitter de cette commission honorable. ”

“ J'ai

1. Février 1788.

197

“ J'ai l'honneur de présenter mes lettres de créance à V. M. ”

“ Leurs H. P., d'après l'attachement & la haute considération que leur inspirent les vertus & les éminentes qualités de Mde. la princesse d'Orange, ont ressenti, Sire, la douleur & l'indignation la plus vive, quand un petit nombre d'individus, après avoir plongé l'Etat dans la crise la plus effrayante, se permit envers Son A. R. une offense inouïe. Leurs H. P. croient Votre M. persuadée, combien elles auroient désiré de donner à Mde. la princesse la satisfaction la plus éclatante, si elles n'en avoient été constamment empêchées par les menées pernicieuses de cette même cabale. C'est avec le contentement le plus vrai, qu'elles ont vu les troupes de Votre M., sous les ordres de Mgr. le duc regnant de Brunwich, procurer à Son A. R. une satisfaction convenable; j'ai ordre d'en assurer Votre M., & de lui témoigner la part que Leurs H. P. ont prise à cet événement. ”

“ Si les succès de vos armées, Sire, ont ajouté à la gloire du regne de Votre M.; s'ils ont augmenté le nombre des lauriers que le héros qui marchoit à la tête des troupes prussiennes, & que ces troupes elles-mêmes font dans l'usage de cueillir; ces mêmes succès ont amené un nouvel ordre de choses dans la république. Aujourd'hui, Sire, les liens de l'union, tant entre les provinces, qu'entre les différens membres de celle ci, sont plus étroitement resserrés; la constitution dont le caractère sacré auroit dû être inaltérable, est assise de nouveau sur une base solide. Son A. S. Mgr. le prince Statthouder-héréditaire, d'après les vœux de la majeure & de la plus distinguée partie de la nation, est rétabli pour le plus grand avantage de l'Etat, dans l'exercice de ses hautes dignités héréditaires. ”

“ Une révolution aussi heureuse, occasionnée, produite même par l'intervention efficace de Votre M., est un service essentiel, qui excite la reconnaissance de Leurs H. P. Chargé

I. Part.

○

expressément de le témoigner à Votre M., j'ai l'honneur, Sire, de vous en présenter les expressions, avec les assurances de l'ardent desir de Leurs H. P. de vous prouver dans tous les tems & leur gratitude, & la haute considération qu'elles portent à Votre M. »

« Leurs H. P. mettront toujours le plus grand soin à cultiver & à entretenir avec Votre M. la meilleure harmonie, & cette correspondance si hautement nécessaire entre de bons voisins; eiles desirent, Sire, & rien ne sera plus agréable à Messieurs & maîtres, que de pouvoir l'augmenter en contractant des liaisons encore plus étroites avec Votre M. »

« Tels sont, Sire, les sentimens, que je suis chargé d'exprimer à Votre M. J'aurai rempli mes ordres, si j'ai le bonheur de voir Votre M. persuadée que leur durée égalera toujours leur force. »

« M'est-il permis, Sire, d'avoir l'honneur de présenter à Votre M. les assurances de mon profond respect, & celles de ma constante application à obtenir le bonheur de plaire à Votre M. ? »

Réponse que le Roi a faite à la harangue de l'ambassadeur de Hollande, le baron de Rheede, dans l'audience publique du 2 Janvier; copiée sur l'original de la propre main du Roi.

« Il est très-satisfaisant pour moi, qu'en vengeant l'honneur de mon sang, j'aie contribué à rétablir le Statthoudérat, & la Maison d'Orange dans ses prérogatives, au maintien & aux intérêts de laquelle je prendrai sans cesse la part la plus sincère. Il ne m'est pas moins agréable d'avoir rétabli la paix & le calme dans un Etat, dont le bien-être me tiendra toujours à cœur, par une suite de l'amitié que je porte à la

république , & dont je lui donnerai des preuves , en tout ce qui dépendra de moi. Vous assurerez L. H. P. de ma part , des sentimens que je vous manifeste ici ; & vous renouvellerez en même tems au Prince d'Orange & à ma Sœur , les assurances de mon sincère attachement. Je vois avec plaisir la nouvelle marque de confiance que L. H. P. vous témoignent par la commission dont elles viennent de vous charger : recevez à cette occasion les assurances de toute mon estime , qui vous est due , par les bons sentimens que je vous ai toujours connus. „

Après avoir eu son audience du Roi , le baron de Rheede fut conduit à celles des deux Reines & delà ramené avec le même cortège à son hôtel. Le lendemain , il dîna chez la Reine regnante avec la princesse Albertine de Suede , abbesse de Quedlimbourg , & les princesses de la Maison royale ; & le soir il soupa avec cette illustre compagnie chez la Reine-douairière. M^r. de Rheede n'a été revêtu néanmoins du caractère d'ambassadeur que pour s'acquitter de cette commission éclatante , dont il avoit été chargé au nom des Etats-généraux : il a reçu depuis ses lettres de rappel en cette qualité ; & il a présenté sa nouvelle lettre de créance comme envoyé-extraordinaire & ministre-plénipotentiaire de L. H. Puissances à notre cour. — Le Roi a fait présent au duc regnant de Brunfwich , comme une marque de sa considération particulière , d'une bague très-précieuse , renfermant le portrait de Sa M. sous un diamant

de très-grande valeur. Lorsque ce prince arriva ici de Brunswich, quelque tems après son retour de Hollande, notre Monarque lui fit rendre les témoignages du respect le plus distingué: le Prince-roi alia à sa rencontre; & il fut reçu à la descente du carrosse par tous les principaux officiers de la cour. Pendant son séjour, l'on s'est empressé de lui donner les preuves de la plus grande attention: mais l'on regrette, que tous ces égards ne l'aient pu déterminer à rester ici aussi longtems qu'on s'y étoit attendu, & qu'après une apparition de peu de jours Son Alt. Sér. soit retournée à Brunswich.

VIENNE (le 7 Janvier). Hier à 7 heures du soir, le mariage de l'Archiduc François avec la Princesse Elisabeth de Wurtemberg eut lieu avec la plus grande solemnité. L'illustre couple s'étant rendu dans la grande chapelle de la cour, accompagné de la garde noble, reçut la bénédiction nuptiale des mains de S. A. S. Mgr. l'Electeur de Cologne en présence de l'Empereur, des personnes de la famille impériale qui se trouvent ici, des ministres, des ambassadeurs & de la principale noblesse; après quoi le *Te Deum* fut chanté.

Le dernier Décembre, un des valets de chambre de S. A. le prince de Ligne, lieutenant-général de l'Empereur, qui sert dans l'armée de Cherfon, par une permission particulière, arriva ici comme courrier venant d'Elisabeth-Gorod dans la Nouvelle-Servie: il avoit été chargé de dépêches pour le prince

1. *Février 1788.*

201

de Saxe-Cobourg, commandant en chef de l'armée autrichienne en Gallicie ; & ensuite il avoit ordre de porter à notre cour quelques paquets. On forme mille conjectures sur l'objet de l'expédition de ce courier, & l'on prétend, qu'il s'est déjà passé quelque affaire intéressante entre les Russes & les Turcs, dans ces contrées-là, au désavantage des premiers ; parce que, dit-on, si l'on avoit eu de bonnes nouvelles, on se feroit hâté de les rendre publiques d'une manière ou d'autre. Ce raisonnement est beaucoup trop vague pour être concluant ; & il est bien plus probable, que l'objet de cette expédition a été la communication de quelque plan pour concerter les opérations. En attendant, la saison ne favorise pas du tout les projets des alliés, & les chemins sont toujours impraticables.

Il paroît que notre tentative contre Belgrade, en rendant les Turcs plus vigilans, ne les a pas rendu plus ennemis ; ils ne se sont portés à aucune hostilité : même après l'entrée de 8 mille hommes en Bosnie. Notre envoi à Constantinople n'a essuyé aucun désagrément à cette occasion. On ne fait que penser de la manière d'agir des Turcs.

La nouvelle d'une déclaration de guerre faite à l'Empereur par une Puissance voisine, ne s'est pas confirmée. On vient même de tirer quelques bataillons de Prague, ce qui semble supposer une pleine sécurité de ce côté-là.

En dépit de l'assurance, avec laquelle on avoit annoncé dans plusieurs cercles, que Sa M. I. avoit mandé le maréchal Laudon, &

lui avoit ordonné de se préparer pour aller prendre le commandement de l'armée en Gallicie , on est informé aujourd'hui de la fausseté de cet avis , puisqu'il est certain que ce général n'a reçu aucun ordre à cet égard. Ce bruit paroît fondé sur ce que l'armée en Gallicie sera portée à plus de 50 mille hommes , ce qui exige un général aussi expérimenté que le baron de Laudon ; mais ceci n'est qu'une conjecture.

COLOGNE (le 10 Janvier). La protestation de l'Archiduc-Electeur de Cologne contre l'introduction des Protestans en cette ville , dont nous avons parlé dans le n^o. du 1 Janvier p. 59 , est conçue en ces termes. " C'est avec la plus grande surprise
 „ que S. A. E. vient d'apprendre par les
 „ nouvelles publiques , que le magistrat de
 „ Cologne s'est avisé d'accorder aux Protec-
 „ tans de ladite ville l'érection d'un oratoire.
 „ Et comme il est incontestable que de pa-
 „ reilles dispositions , sans préalable informa-
 „ tion de S. A. E. font d'autant plus dépla-
 „ cées qu'elles sont absolument du ressort de
 „ la juridiction épiscopale & territoriale ; il
 „ est enjoint au notaire Windeck de se
 „ transporter incessamment à Cologne , de
 „ protester formellement , devant le magis-
 „ trat de la ville , contre cette démarche ,
 „ & de déclarer au même magistrat que S.
 „ A. E. s'attend à ce qu'il retire ledit pri-
 „ vilege , & renvoie les supplians à leur ju-
 „ ge compétent „ *Journal de Francfort*
 n^o. 4.

1. Février 1788.

203

LIEGE (le 13 Janvier). On vient de rendre publique ici, comme en France, l'ordonnance de Sa M. Très-Chrétienne, portant création d'un régiment d'infanterie étrangère sous le nom de Roial-Liegeois. Dans ce régiment seront principalement placés les officiers natifs de la principauté de Liege, que la révolution de Hollande a forcés d'y quitter le service, & dont l'un des principaux, le colonel baron de Matha, étoit déjà entré avec son ancien grade & une pension au service de Sa M. Très-Chrétienne. Outre ce régiment, il se leve un autre corps d'infanterie étrangère pour la France: celui-ci sera presqu'entièrement composé de militaires hollandois, obligés à se retirer de leur patrie. Le rendez-vous est à Béthune: l'on dit, qu'il fera de 6 mille hommes, partagés en brigades: mais l'on n'est pas assez instruit de la future composition de ce nombreux corps, pour en parler d'une manière positive.

P A Y S - B A S.

LA HAYE (le 18 Janvier). M^r. le comte de Merode, nouvel envoyé-extraordinaire de la cour de Vienne étant arrivé ici, a présenté ses lettres de créance, & a déjà conféré avec quelques membres du gouvernement. Son Exc. M^r. le comte d'Alvensleben, qui remplace M^r. de Thulermeyer, en qualité d'envoyé-extraordinaire de Prusse, est également arrivé en cette résidence.

Leurs

Leurs H. P. aiant déjà reçu de la cour de Berlin le plan d'alliance à conclure avec Sa M. Prussienne, elles en ont d'abord fait un point de délibération, & on s'attend qu'elle sera conclue dans peu de jours, ainsi que celle qui doit se former entre la cour de Londres & la république, & qui est déjà fort avancée.

BRUXELLES (le 15 Janvier). Depuis longtems aucune ordonnance n'a été reçue avec plus d'applaudissement que celle qui vient de paroître contre les inoculateurs en reléguant leur dangereuse charlatanerie à des distances où elle ne puisse pas infecter les villes.

Ordonnance additionnelle à celle du 28 Sept. 1768, concernant l'inoculation de la petite vérole. Du 3 Janvier 1788.

“ Sa Majesté étant informée des contraventions multipliées qui se commettent contre l'ordonnance du 28 Septembre 1768, concernant l'inoculation de la petite vérole, & aiant au surplus pris en considération que la distance de deux cents toises de l'enceinte des villes closes, ou à la même distance des dernières maisons des villes ouvertes, pour pouvoir inoculer la petite vérole, ne suffit pas pour empêcher que l'épidémie ne se répande, elle a de l'avis de son conseil, & à la délibération de son ministre plénipotentiaire pour le gouvernement général des Paisbas, déclaré & déclare, que tous ceux qui voudroient inoculer ou se faire inoculer

1. Février 1788.

205

„ culer la petite vérole, ne pourront le
„ faire qu'à la distance de quatre cents toises
„ de l'enceinte des villes closes, ou à la
„ même distance des dernières maisons des
„ villes ouvertes, à peine tant contre les
„ inoculateurs que contre les inoculés, d'une
„ amende de mille florins à répartir suivant
„ les ordonnances, dont les parens, tuteurs
„ ou maîtres seront solidairement responsables
„ pour leurs enfans, pupilles ou domestiques
„ étant en leur pain. „ (a)

Extrait d'une lettre de Bruxelles du 3 Oc-
tobre 1787.

« Vous savez que l'*Histoire des Pays-bas* par
Mr. des Roches* vient de paroître; ce n'est
que le 1er. tome, qui ne sera pas suivi d'un
second. Je viens de le parcourir. Dès les pre-
mieres pages j'ai été tenté plusieurs fois de
demander: pourquoi l'auteur est-il mort, dans
un tems où j'aurois, ainsi que la plupart de
ses lecteurs sans doute, tant de choses à lui
demander? Mais demandons-les toujours;
peut-être quelqu'un, à qui la gloire de Mr.
des Roches est chere, aura-t-il la charité de
répondre & d'éclaircir nos doutes.

Je commencerai par la préface. Pourquoi
(pag. I.) dit-il que la langue françoise est
excessivement épurée? Epurée, à la bonne heu-
re; mais pour de l'excès, je n'en trouve pas.

Pag. II. Depuis combien d'années *les Belges*

* Divers
passages sur
cet auteur,
15 Janvier
1786, p. 103.
— 1 Juill.
1787, p. 388.

(a) Ample justification de ce décret, preu-
ves invincibles de sa nécessité, en attendant
la suppression totale de cet empirisme, 15 Janv.
1787, p. 117. — 15 Mai 1786, p. 136, &
autres cités là-même, toujours en rétrogra-
dant.

font-ils sortis de ce long assoupissement qui, selon Mr. des Roches, annonçoit quelque chose de plus que la seule indifférence? Seroit-ce depuis que Mr. des Roches est venu éclairer l'académie & les Pais-bas? Ce qu'il dit à la fin de la page suivante, doit le faire croire. Et ce quelque chose de plus qu'annonce l'assoupissement des Belges, seroit-ce la stupidité? La réponse à ces deux questions doit nous intéresser beaucoup; car jusqu'ici nous avons assez bonne opinion de l'esprit & de la curiosité des Belges, & cela dans tous les tems. Nous verrons si la réponse nous détrompera.

Pag. III. & IV. Mr. des Roches avoue, que la tâche qu'il s'impose, est effrayante. Pour exécuter son plan, il faut, dit il, savoir les langues anciennes & plus d'une langue moderne. Pour les modernes, je crois effectivement que Mr. des Roches en savoit quelques-unes; mais pour les anciennes, sans parler des langues orientales, comprises sans doute sous la dénomination de langues anciennes, de bonne foi, Mr. des Roches savoit-il à fond le latin & le grec? Ce qu'il a écrit, est capable d'en faire douter.

Pag. VI. Les Annales de Metz, & celles de St. Berin, ne valent guere mieux que nos almanachs. Si, cependant, ces Annales sont ce que nous avons de plus sûr & de meilleur en fait d'histoire, est-ce bien la peine d'écrire notre histoire, au moins pendant cette époque?

Pag. VII. Ces assemblées nationales, ces assemblées mixtes, où le Prince, à l'intervention du clergé, des seigneurs & des magistrats, dirigeoit d'une main, les affaires ecclésiastiques, &c. Quelles sont ces assemblées? Seroit-ce les grands jours de Mai? Mais les évêques & les abbés, le clergé en un mot, y dirigeoit lui-même ses affaires, & les loix qu'ils proposoient, le Prince ne faisoit que les publier. Je crains bien que Mr. des Roches n'ait vu les affaires du 8e. & 9e. siècles à travers le prisme du 18e.

Pag. VIII. Quelles pieces historiques, quels

diplômes notre historien a-t-il donc vus pour oser dire que, jusqu'au treizieme siecle, tout ce qu'on fait, c'est qu'un tel Prince a vécu? Que les diplômes ne nous apprennent rien de nos Princes d'alors, sinon qu'ils ont rebâti une église, fondé un chapitre, & que voilà toute leur histoire? Notre historien prouve, par ce passage, que, malgré tout ce qu'il voudroit nous faire croire, il a vu, il a connu, il a ramassé peu de matériaux pour écrire son histoire. Aussi on fait que cette histoire, qui ne doit ressembler en rien à celles qui ont été publiées ci devant par les auteurs flamans & brabançons, étoit encore toute en herbe, lorsqu'il est mort; & que le premier volume étoit presqu'achevé par l'imprimeur, avant d'être achevé par l'auteur, & sans qu'il y eût une seule page écrite du volume qui devoit suivre. Les presses rouloient toujours. Voilà comme travailloit notre Thucydide, notre Tite-Live; voilà ce qu'il appelle (p. X.) rassembler, dans un seul ouvrage, les lumieres de tous les siècles; voilà le fondement de ce ton de sécurité, pour ne pas dire suffisance, qui regne dans toute cette préface, & qui auroit fait dire sans doute à bien des lecteurs, si l'auteur ne s'étoit tiré d'affaire en mourant:

Liv. I.
chap. I.
ligne I.

Quid dignum tanto feret hic promissor hiatus? Hor. A. P.

Nous proposerons incessamment nos réflexions, nos questions & nos doutes, sur le corps de l'ouvrage même, c'est-à-dire, sur le premier volume, le seul qui paroît & qui paroîtra jamais. Ceci pourra suffire en attendant pour faire connoître & juger le lion par les ongles.

F R A N C E.

PARIS (le 20 Janvier). La séance du parlement, toutes les chambres assemblées, les princes & pairs y séant, le 4 de ce mois, a été très-remarquable, & n'a fini que vers

les 4 heures de l'après-midi. Voici le résultat des délibérations qui y ont été prises.

Vue par la cour la réponse du Roi, du 27 Décembre dernier : vu pareillement l'arrêté par toutes les chambres assemblées, le parlement séant à Troyes le 27 Août dernier : la cour considérant que les intentions du Roi, exprimées dans sa réponse du 14 Mai 1777, ne sont presque jamais remplies : que les lettres de cachet sont au contraire un moyen très-fréquemment employé pour satisfaire les vengeances privées : qu'elle ne peut ni ne doit recourir à la bonté du Roi pour obtenir la liberté de Mgr. le duc d'Orléans & de Mrs. Fréteau & Sabatier : qu'une pareille démarche seroit aussi contraire aux principes essentiels de l'ordre public qu'aux sentimens généreux de cet auguste prince, & des deux magistrats : que les craintes de la cour, manifestées dans son arrêté du 27 Août, ne se sont que trop réalisées : que la monarchie dégénere en effet en despotisme, puisqu'il est vrai que les ministres, abusant de l'autorité du Roi, disposent des personnes par des lettres de cachet : que le même pouvoir qui dispose arbitrairement de la liberté d'un prince du sang & de deux magistrats, peut disposer à plus forte raison de celle de tous les autres citoyens : que faire dépendre la révocation de pareils ordres de la bonté du Roi, c'est établir en principe l'usage des lettres de cachet : qu'un tel principe ne tendroit à rien moins qu'à la subversion de la monarchie : qu'il intéresse par conséquent tous les

sujets du Roi: que la cour ne peut ni n'entend séparer la cause de Mgr. le duc d'Orléans & des deux magistrats de la cause des autres citoïens: qu'ainsi, en même tems qu'elle ne cessera de demander au Roi le jugement ou la liberté de ce prince & des deux magistrats; elle se croit obligée d'employer le même zele & la même persévérance, pour supplier le Roi d'accorder à tous les François la sûreté, qui leur est due par le gouvernement, comme elle leur est promise par les loix: & a arrêté en conséquence,

“ qu'il sera adressé audit Seigneur Roi de
” très-humbles & itératives représentations
” sur la réponse aux précédentes représenta-
” tions de la cour, & de très-humbles &
” très-respectueuses remontrances sur l'usage
” des lettres de cachet, considérées relative-
” ment à tous les ordres des citoïens; à l'ef-
” fet de quoi les commissaires s'assembleront
” demain pour lesdites représentations, & à
” quinzaine pour les remontrances. ”

Le bruit se répandit le 9 au soir, qu'il paroïssoit qu'on avoit le projet d'exiler le parlement de Paris à Tours; que les lettres de cachet étoient prêtes à être distribuées dans la nuit du 8 au 9; mais que le principal ministre s'y seroit opposé avec autant de raison que de justice.

Le parlement & les pairs se sont assemblés, le 11, au sujet de l'édit des Protestans, & ont arrêté des remontrances, dont les objets sont les résultats des différentes observations,

tions, faites dans l'assemblée de ce jour.

- 1^o. Réformer le préambule; en ce qu'il ne s'accorde pas avec le dispositif; en ce que le parlement n'a demandé que l'état civil des Protestans & qu'il n'a pas souhaité la loi, telle qu'elle est proposée.
- 2^o. Changer l'expression de *Non-Catholique*, comme trop vague; la restreindre à celle de *Chrétiens*, seulement séparés de l'Eglise romaine.
- 3^o. Supplier le Roi de spécifier les professions, qu'exerceront les *Chrétiens Non-Romains*; les exclure des charges, leur refuser le droit de patronage, attaché à leurs terres, sans cependant en dépouiller leurs seigneuries; mais en suspendre seulement le droit.
- 4^o. Supplier Sa Majesté de pourvoir au moien d'assurer le Baptême à tous ses sujets.
- 5^o. Pourvoir à ce que les Catholiques ne puissent se marier suivant la forme, établie pour les Protestans.
- 6^o. S'expliquer pour savoir si ceux-ci seront tuteurs & curateurs des Catholiques.
- 7^o. L'abolition des loix pénales, prononcées contre eux.
- 8^o. La rentrée dans leurs biens, qui sont encore sous la main du Roi, en justifiant leur droit de propriété.
- 9^o. Que la publication des bancs devra se faire à la porte des églises, à moins que les curés ne consentent qu'elle soit faite dans les églises même. Point de culte extérieur accordé aux *Chrétiens Non-Romains*.
- 10^o. Précautions à prendre contre l'apostasie. Avec ces difficultés & autres qui restent à proposer, l'édit, accordant un état civil aux *Non-Catholiques*, leur sera moins avantageux que la douce tolérance, dont ils

jouissent. D'ailleurs, il n'est pas prêt d'être enregistré.

Les remontrances du parlement de Bordeaux, en réponse à la lettre de M^r. le garde des sceaux, paroissent depuis le 9; il seroit difficile d'en donner un extrait, parce que la logique en est si pressante & si vive, que chaque phrase porte le caractère de l'intérêt & de la vérité, avec l'avantage de démontrer victorieusement que cette cour se comporte comme elle le doit dans l'occurrence présente. On assure qu'elle est mandée, comme elle l'a été en 1786, le Roi aiant dit: "*Je veux voir mon parlement de Bordeaux. Il m'a prouvé qu'il avoit raison au sujet des al-luvions; peut-être aura-t il raison encore.*"

Un bâtiment, arrivé à l'Orient, & parti de l'Isle de France le 28 Août, y avoit vu aborder le 20 du même mois les ambassadeurs de Tippoo-Saïb. Comme la frégate avoit besoin d'être carénée, & que d'ailleurs on a craint, que ces étrangers, en venant ici dans l'hiver, n'eussent trop souffert, ils devoient s'y arrêter trois mois, pour n'être rendus ici qu'à la fin de Mars ou dans le courant d'Avril. En attendant, tout est préparé, pour recevoir ces ambassadeurs d'une manière propre à prouver à leur maître, combien nous estimons son alliance & son amitié. Ses procédés à notre égard méritent bien quelque distinction particulière. L'on fait, qu'à la fin de la dernière guerre Tippoo-Saïb déchira le mémoire des fournitures, qu'il avoit faites à notre armée, qui

se montoit à près de 6 millions, en disant, qu'entre alliés il ne devoit point y avoir de comptes parciels, & que celui-là étoit le plus heureux, qui avoit pu le mieux servir la cause commune.

Un arrêt du parlement, en date du 9 Janvier, rendu sur le réquisitoire de M^r. l'avocat-général Séguier, a condamné aux flammes un imprimé, intitulé: *L'Almanach des honnêtes gens*. C'étoit une petite feuille ou simple calendrier, qui se vendoit 6 sols, & dans lequel, au lieu des Saints, l'auteur, qui avoit mis son nom au bas (le sieur Sylvain Maréchal [a], connu par des poésies légères) avoit placé les noms des grands hommes, des célèbres écrivains, de ceux même dont les principes ne sont pas regardés comme propres à l'honnête homme, les noms des courtisanes &c., les noms enfin les plus dignes de mépris à côté des noms les plus respectables. Le saint-Nom de Jésus-Christ se trouvoit parmi la foule de ces prétendus *honnêtes-gens*; & ce que M^r. Séguier ne dit pas dans son réquisitoire, c'est que le nom de Socrate étoit le seul, qui fût distingué

(a) Diroit-on que le même homme faisoit autrefois le dévôt, jusqu'à écrire des *Litanies de la Providence* * ? Il est vrai que depuis ce tems là il a toujours été en baissant, vers le philosophisme (15 Nov. 1784, p. 420. — 15 Juillet 1785, p. 429). Mais l'on n'auroit jamais cru qu'il atteindroit l'impudence & l'impicité consignées dans cet *Almanach*.

* 15 Déc.
1783, p. 588.

distingué, étant en lettres *italiques*. L'administration avoit sévi contre l'auteur, avant qu'il fût décrété par le parlement: il avoit été enfermé à St. Lazare, où, comme l'on fait, tous les entrans sont fouettés. Voici les passages les plus remarquables du *réquisitoire*. " Nous nous arrêterons d'abord, dit
 „ M^r. Séguier, au titre de cet écrit vraiment scandaleux; il est intitulé *Almanach des honnêtes gens*. Ainsi (selon l'auteur)
 „ ce calendrier nouveau est fait pour les *honnêtes gens*, & ne contient que la nomenclature des gens *honnêtes*: c'est-à-dire,
 „ que tous ceux qui y sont compris, ont droit de prétendre au titre d'homme *honnête*, titre honorable, si prodigué aux
 „ sectateurs du matérialisme par les philosophes modernes, & si rare parmi eux en
 „ effet, d'après l'absurdité de leurs principes, puisqu'ils ne pourront jamais croire la doctrine qu'ils enseignent. „ — “ Si de
 „ l'examen du titre, nous descendons dans le détail des noms compris dans ce nécrologe, nous voions, avec douleur, que
 „ cet esprit insensé, s'est permis de publier une collection bizarre de personnages, étonnés de se trouver réunis, d'avoir tous le
 „ même genre de célébrité. L'auteur place à son gré à chaque jour de l'année, les
 „ noms les plus respectables à côté des noms les plus dignes de mépris, ou du moins qui ne sont pas exempts de blâme.
 „ On est indigné de voir Moïse rangé dans la même classe que Mahomet. Hobbes, Spi-

I. Part. P „ nota,

„ noſa , Voltaire & Freret ſont ſurpris d'ê-
 „ tre honorés comme Boſſuet , Paſcal , Féné-
 „ lon & Bourdaloue &c. &c. „ ——— “ Peut-
 „ on lire encore ſans indignation , que cet
 „ Almanach eſt donné pour *l'An premier du*
 „ *regne de la raiſon* , comme ſi la raiſon ne
 „ pouvoit dater ſon empire que de l'époque
 „ qu'un vil troupeau d'incrédules veut bien
 „ lui aſſigner : comme ſi le monde avoit été
 „ juſqu'à préſent dans les ténébres ; comme
 „ ſi les novateurs du ſiecle étoient venus
 „ l'éclairer du flambeau de la vérité. Mais
 „ en quoi conſiſte cette lumière de la rai-
 „ ſon nouvelle qu'on veut faire briller à nos
 „ yeux ? Elle conſiſte à ſupprimer de nos an-
 „ ciens calendriers les noms de tous ceux
 „ qui ſe ſont diſtingués par leur piété &
 „ leurs vertus , & à ſubſtituer à leur place
 „ les noms des Païens , des Athées , des Pyr-
 „ rhoniens , des incrédules , des comédiens ,
 „ des courtiſanes , en un mot des détrac-
 „ teurs outrés ou des ennemis déclarés de
 „ notre religion ſainte , &c. „ ——— “ Mais
 „ ce que nous ne pourrions croire , ſi nous
 „ n'en avons la preuve entre les mains , c'eſt
 „ de trouver le ſaint-Nom de Jeſus-Chriſt au
 „ milieu de cette foule d'impoſteurs & d'im-
 „ pies. Quel blaſphème d'aſſocier le Nom de
 „ notre divin Sauveur , Dieu & Homme tout
 „ enſemble , le ſeul objet de notre culte & de
 „ notre adoration , à une multitude d'idolâ-
 „ tres & même de ſcélérats ! ——— Non-ſeu-
 „ lement les myſteres de notre ſainte Reli-
 „ gion ſont pour ainſi dire écartés , comme

„ les fruits de l'ignorance & de la crédulité,
 „ mais l'auteur propose de substituer à nos
 „ fêtes solennelles, *la fête de l'amour* profa-
 „ ne, celles *de l'hyménée*, celle *de la recon-*
 „ *naissance & de l'amitié*, qu'il érige en di-
 „ vinités païennes, pour nous replonger dans
 „ l'aveuglement de l'idolâtrie. C'est en rou-
 „ gissant que nous rendons compte à la
 „ cour des conséquences absurdes & révol-
 „ tantes qui résultent de cet ouvrage d'im-
 „ piété, d'athéisme & de folie &c. „

Le maréchal de Richelieu qu'on croïoit
 ne pas devoir atteindre le commencement de
 cette année, se rétablit à un certain point,
 mais il a entièrement perdu la mémoire.
 L'abbé de Schosne raconte à cette occasion
 l'*anecdote* suivante :

Louis le bienfaisant disoit à Richelieu :
 De votre Rudiment vous souvient-il un peu ?
 L'âge, répondit-il, m'ôte la souvenance.
 Je savois mon latin autrefois *ad unguem* ;
 Quatre mots aujourd'hui font toute ma science :
Domine salvum fac Regem.

La *chasse du diable* dont il est parlé dans
 le dernier Journal, n'est pas encore éclaircie.
 Aucun naturaliste n'a pu indiquer l'espece
 d'oiseaux qui imitât l'aboi des chiens. Quel-
 ques savans pensent que c'est un jeu d'imi-
 tation. Voici ce que l'un d'eux écrit à ce
 sujet :

“ En 1350, Jean Rouffel & Alix sa fem-
 me firent bâtir dans la rue des *Franco Bour-*
geois, alors la rue des *vieilles Poulies*, vingt-
 quatre chambres pour y retirer des pauvres.

P a Leurs

Leurs héritiers, en 1415, donnerent ces chambres au Grand-Prieur de France avec 70 liv. parisis de rente, à condition d'y loger deux pauvres dans chacune, moyennant 13 deniers en y entrant & un denier par semaine. On appella ces chambres la maison des *Francs Bourgeois*, parce que ceux qu'on y recevoit étoient francs de toutes taxes & impositions, attendu leur pauvreté „ — “ Il y demuroit, en 1596, deux *gucux* qui, dans leur oisiveté, s'étoient si bien exercés à contrefaire le son des cors de chasse & la voix des chiens, qu'à trente pas on croioit entendre une meute & des piqueurs: on devoit y être encore plus trompé dans des lieux où les rochers renvoient & multiplient les moindres cris. Il y a toute apparence qu'on s'étoit servi de ces deux hommes pour une aventure qui fut regardée comme l'apparition véritable d'un phantôme, &c. &c. „ — “ Le Roi (Henri IV) chassant dans la forêt de Fontainebleau, entendit comme à une demilieu de l'endroit où il étoit, des japemens de chiens, le cri & le cor des chasseurs, & en un moment tout ce bruit, qui sembloit être éloigné, se présenta à vingt pas de son oreille. Il commanda à M^r. le comte de Soissons de brouffer & pousser en avant, pour voir ce que c'étoit, n'estimant qu'il y eût personne assez hardi pour se mêler parmi la chasse & lui en troubler le passe-tems. Le comte de Soissons, s'avançant, entendit le bruit, sans voir d'où il venoit: un grand

homme noir se présente dans l'épaisseur des broussailles & cria d'une voix terrible : *m'attendez-vous ?* & soudain disparut. A cette parole, les plus hardis estimerent imprudence de s'arrêter en cette chasse en laquelle ils ne prirent que de la peur, & bien qu'ordinairement elle noue la langue & glace la parole, ils ne laisserent pourtant pas de raconter cette aventure que plusieurs auroient renvoyée aux fables de Merlin, si la vérité affirmée par tant de bouches & éclairée par tant d'yeux n'eût ôté tout sujet d'en douter. Les pasteurs des environs disent que c'est un esprit qu'ils appellent *le grand Vencur*, les autres prétendent que c'est la chasse de St. Hubert qu'on entend aussi en d'autres lieux „ — “ Il paroît que ce bruit se fit entendre en plein jour, & l'on peut alors l'attribuer au grand homme noir ou à ses complices qui méditoient sans doute de pernicieux projets „ — “ Il faut convenir que l'à-propos d'une parfaite imitation opere merveilleusement le prestige. Adisson, dans une peinture qu'il fait des Idiots, cite un exemple de ce genre. Il rapporte qu'un artisan de Londres, dont le logement faisoit face à une horloge publique, avoit contracté l'habitude d'en contrefaire la sonnerie avec la bouche; ensorte que cette horloge aiant été mise un jour entre les mains d'un artiste, pour la réparer, l'Idiot y suppléa dans cet intervalle avec tant de précision, que son déplacement ne fut même

me pas soupçonné dans le voisinage „ (a).
 — “ J’ai entendu un homme qui rendoit, d’après nature, les différentes inflexions de voix de dix à douze femmes sortant du réfectoire pour monter au dortoir. On distinguoit le résultat des conversations du souper, les projets du lendemain, le tout entremêlé d’un affectueux bon soir & du bruit des talons dans un escalier sonore ; enfin si l’on admet dans cette occurrence la possibilité de ne parler que les unes après les autres, l’illusion étoit complète „ — “ Il est donc possible que des gens mal intentionnés, sachant jouer la chasse du diable avec le secours d’un porte-voix, & sur-tout dans un site & à une heure où toute la nature semble rêver plutôt qu’elle ne veille, parviennent à exciter la curiosité des gens de campagne & à les attirer au-dehors, afin de mettre plus facilement à exécution leurs mauvais desseins. „

DE L’ORIENT (*le 2 Janvier*). Les frégates la Méduse, commandée par le chevalier de Tanouarn, capitaine de vaisseau, &

(a) Voilà qui est difficile à comprendre. Il s’agissoit de rendre tout le son de la cloche ; or, quelle voix humaine peut se donner un tel effort ? Pour en concevoir l’impossibilité, il suffit d’avoir entendu de près le son perçant de l’airain frappé, celui de la cloche sur-tout, son qui ne se répand au loin qu’en raison directe de la force qu’il a lors de sa formation.

l'Ariadne, commandée par le chevalier de Kerfaint, armées en guerre & montées de 36 canons & 325 hommes, ont mis à la voile par un bon vent de notre port de l'Orient le 27 Décembre dernier. Sur la dernière est embarqué le jeune prince de la Cochinchine, l'évêque *in partibus*, son conducteur, & nombre de missionnaires: elles doivent relâcher à l'Isle-de-France, y débarquer quelques artilleurs & autres pour le service de la place, mais n'y séjourner que 8 jours, pour se rendre delà en toute diligence à Pondichery, y mettre aussi quelques troupes à terre; & y embarquer ensuite le nombre de celles que le gouvernement a accordées au jeune prince de la Cochinchine, pour rétablir son pere sur le trône. Ces deux frégates ont ordre de ne point se quitter. Il doit de plus partir incessamment de Brest deux flûtes, le Dromadaire, aux ordres du chevalier de Vallongue, & l'Ourade, commandée par M^r. de Baule. Quoiqu'elles ne soient pas percées pour avoir du gros canon, elles ont néanmoins ordre de s'en munir & d'armer en guerre: elles doivent joindre ensuite à Pondichery les deux frégates la Méduse & l'Ariadne, & faire corps pour exécuter l'expédition de la Cochinchine: elles embarquent à cet effet beaucoup d'hommes, appartenant aux troupes des colonies qui sont à l'Orient; & l'on fait, qu'à Pondichery l'escadre sera encore augmentée de 4 autres bâtimens pour la même expédition.

On a parlé dans le tems de la mission de deux vaisseaux de guerre, sous les ordres de

M^r. d'Entrecasteaux, pour aller établir une croisière dans les mers de l'Inde, en relever les parages, & acquérir au pavillon françois de la considération dans des eaux, où il n'a point coûtume de paroître. Cet objet a été rempli ; & l'on vient de recevoir les détails de cette expédition, par la lettre d'un officier qui s'est trouvé à bord de la frégate la Subtile : En voici l'extrait.

„ Les frégates la Résolution de 50, & la Subtile de 24 canons, l'une aux ordres du chevalier d'Entrecasteaux, l'autre commandée par M^r. de la Croix de Castries, lieutenant de vaisseau, & toutes deux sous la conduite du premier, en qualité de commandant des forces navales de France dans l'Inde, mirent à la voile de Trincomale le 20 Octobre 1786, & firent route pour le détroit de la Sonde. Ces frégates mouillèrent le 22 Novembre devant Batavia : elles en appareillèrent le 1 Décembre & firent route à l'Est, pour aller chercher le passage de Macassar, détroit formé par les isles de Borneo & de Celebes : elles emploierent jusqu'au 29 Décembre pour le passer, contrariées tout ce tems par les vents & les courans. La Résolution manqua de s'y briser sur des bancs, dont elle se trouva entourée, & sur un desquels elle toucha : elle fut trois jours à s'en débarasser ; savoir du 13 au 16 Décembre. La maladie du país enleva beaucoup de monde à bord des deux bâtimens. En sortant du détroit, les frégates passèrent au milieu d'un archipel d'isles, situé entre l'isle des Sangliers

& l'isle de Celebes; elles continuerent de courir à l'Est, pour s'élever dans cette partie, craignant les vents du Nord-Est: mais le 6 Janvier 1787 M^r. d'Entrecasteaux, voyant qu'on ne pouvoit pas gagner, ordonna de laisser arriver, pour passer au Sud de l'isle Gilolo. L'on côtoïa cette isle & une quantité innombrable d'autres, qui sont aux environs: le 11, les frégates passèrent un petit détroit d'environ 5 à 6 lieues de long sur une lieue & demie de large, nommé détroit de Pittes. Le 12, l'on côtoïa la Nouvelle-Guinée: le 13 on prit du Nord; & l'on quitta tout-à-fait la terrée. Le même jour la Subtile passa sur un haut-fond près d'une isle, qui n'est marquée sur aucune carte. Depuis le 17 Janvier jusqu'au 26 les frégates furent tourmentées par des vents & des mers terribles, qui les fatiguerent beaucoup, sur-tout la Subtile, qui faisoit de l'eau par la sainte-barbe, & dont chaque tangage menaçoit d'enlever la poupe. On fut obligé d'être presque toujours à la cape, tant à cause du mauvais tems que crainte de rencontrer de nuit plusieurs isles, dont la situation en longitude n'est pas bien connue. Ceux qui avoient échappé à la mort, souffrirent beaucoup par les mauvais vivres & par la disette d'eau. Le 28 le beau tems revint, mais avec si peu de vent, qu'il nous étoit presque aussi nuisible que le gros tems. Enfin le 31 Janvier il s'éleva un peu de vent; & le 2 Février nous eûmes la joie de voir les isles Bashees & l'isle Formosa „ —

„ Le 7 Février nous mouillâmes devant la ville de Macao : nous y fûmes ceints d'un froid très-vif , que nous avons effuïé tout le tems que nous avons resté en Chine. Avant d'arriver à Macao , nous avons mis la plus grande partie de nos canons dans la cale ; & arrivés dans cet endroit nous ne mimes point de flamme , voulant passer pour bâtimens marchands. La Résolution prit le nom de la Reine , & nous celui de la Ste. Anne. L'on envoya à Macao l'un de nos officiers , habillé en bourgeois , pour demander un pilote de riviere. Celui-ci vint le 11 ; & nous fit entrer jusqu'à la tour du Hou , qui est à 3 lieues & demie de Canton. Sitôt que nous y fûmes , nous mimes nos flammes & poussâmes nos canons aux sabords. Les Chinois ne furent guere contens de nous voir. Le 16 , nous sortimes de la riviere. La Résolution fit route pour Pondichery , & nous pour Manille. Les dangers que nous avons courus dans cette campagne , sont balancés par l'avantage d'avoir déployé le pavillon françois dans des contrées , où il étoit entierement inconnu. Cette route n'avoit été pratiquée que par quelques bâtimens anglois & par les Hollandois qui vont au Japon. „

La petite infamie répandue ici sous le titre de *Nouvelles Lettres de Ganganelli* * , a scandalisé jusqu'aux philosophistes ; ceux qui rédigent le *Journal de Paris* , après avoir parlé du plaisant projet de donner des canonicats à Racine , à Corneille , à Voltaire &c , ajoutent : “ Ce passage fait le plus singulier contraste

* 1 Nov. 1787, p. 359.

29 avec la maniere de penser de Despréaux.
 30 On fait que ce poëte célèbre avoit obtenu
 31 un prieuré dont il jouit pendant huit ans,
 32 Mais, dit Racine le fils dans ses Mémoires,
 33 quand il reconnut qu'il n'avoit point de
 34 disposition pour l'état ecclésiastique, il se
 35 fit un devoir de remettre le bénéfice entre
 36 les mains du collateur ; & pour remplir un
 37 autre devoir encore plus difficile, après avoir
 38 calculé ce que le prieuré lui avoit rapporté
 39 pendant le tems qu'il l'avoit possédé il fit
 40 distribuer cette somme aux pauvres, &
 41 principalement, aux pauvres du lieu. Les
 42 personnes sensées ne croiront pas plus fa-
 43 cilement que Ganganelli ait écrit du cou-
 44 vent des SS. Apôtres à un pere dont le fils
 45 avoit pris la fuite avec sa maîtresse : *La na-*
 46 *ture de ses égaremens n'est pas de la plus*
 47 *dangereuse espece ; elle désigne un cœur*
 48 *tendre. L'attachement à une personne du*
 49 *sexo n'est que l'abus de la sensibilité. &c. ,*
 — Voici cependant un morceau que les mê-
 mes périodistes ont trouvé digne d'éloge, &
 ils ont raison. Un prétendu milord aiant, sui-
 vant le fabricant de ces Lettres, fait inter-
 venir l'autorité de Platon contre les moi-
 nes, Ganganelli lui répond : " milord, mi-
 50 lord, laissez Platon où il est. S'il nous
 51 voioit, vous avec votre épée, & moi avec
 52 ma besace, je ne fais lequel de nous deux le
 53 feroit le plus gémir. La pourpre, les chars
 54 & les dais prouvent-ils moins qu'un froc
 55 qui les méprise, l'affoiblissement qu'on pré-
 56 tend être survenu dans l'esprit humain ?

Je

„ Je mendie , & vous tuez ; je suis couvert
 „ de laine , & vous d'or : le malheureux sou-
 „ pire dans votre antichambre , il entre har-
 „ diment dans ma cellule. Pour une gerbe
 „ que le laboureur me donne , je lui dis en
 „ prenant son repas , d'aimer son Roi , de
 „ respecter les loix. Après l'avoir engagé à
 „ reprendre ses travaux & à donner ses sueurs
 „ à l'Etat , je vais auprès de ses enfans , &
 „ je leur dis d'honorer leur pere & de l'imi-
 „ ter ; & à peine ai-je fini mon instruction
 „ utile , que vous venez enlever de force
 „ l'aîné , désoler & ruiner une famille que
 „ j'avois mise en paix. O ! milord , quel
 „ parallèle ! „

M O R T S.

François-Joseph-Paul , comte de Grasse ,
 marquis de Grasse-Tilly , seigneur de Flix ,
 Mondreville & autres lieux , lieutenant-général
 des armées navales , commandeur de l'Or-
 dre royal & militaire de St. Louis , connu
 par ses succès & ses revers dans la dernière
 guerre , est mort à Paris le , 6 Janvier.

Charles-Alexandre Dubourg , docteur en
 théologie , ancien grand-vicaire du diocèse
 de Cahors , abbé-commendataire de l'abbaye
 royale d'Orbais , Ordre de St. Benoît , est
 mort à Paris le 15 Janvier.

Ce n'est que le 4 Janvier que la *gazette*
de France a annoncé la mort de Madame
 Louise , en ces termes : “ Madame Louise
 „ de France , Religieuse Carmélite au cou-
 „ vent

1. Février 1788. 225

„ vent de St. Denis, y est morte la nuit du 22
„ au 23 Décembre, dans la 51^e année de
„ son âge. Cette princesse, tante du Roi, à
„ qui les plus grands sacrifices n'avoient rien
„ coûté pour suivre les mouvemens de sa
„ piété, n'a pas cessé, depuis le 1 Octobre
„ 1771, qu'elle étoit entrée au couvent des
„ Carmélites, jusqu'au moment de son dé-
„ cès, d'édifier sa communauté par les sen-
„ timens les plus religieux, ainsi que par la
„ pratique la plus exacte des regles austeres de
„ son Ordre. Elle a été, suivant son desir,
„ enterrée dans son couvent, sans autres
„ cérémonies que celles qui s'observent pour
„ les simples religieuses „ — Un hom-
me connu par son bavardage, mais qui écrit
parfois des choses raisonnables, lui a fait
cette épitaphe, qui seroit meilleure encore
s'il n'avoit pas voulu y mettre tant d'esprit.

Mr. de
Caraccioli.

*Atavis edita Regibus,
Cui totus viluit orbis,
Hic stat Ludovica,
Miserorum salus,
Carmelitarum exemplar.
Vivit.
Non moritur virtus;
Non sepelitur gloria.*

Un prêtre, distingué dans la science du chant ecclésiastique, & habituellement occupé à chanter les louanges de Dieu, étant mort depuis peu à L., un de ses amis lui a fait l'épitaphe suivante

*Cantica sacra Deo plenis dedit ille medullis;
Cantori cœlum, Christe, repende tuo:
Ut velut in terris toto te pectore semper,
In cœlis sic te tempus in omne canat!*

H** dans son effort, grand Dieu, vous a chanté,
 Donnez-lui le séjour de la sainte Cité;
 Vous fûtes seul l'objet de ses accens parfaits,
 Faites que dans les cieux il vous chante à jamais.

NOUVELLES DIVERSES.

Les nouvelles du Nord de l'Allemagne sont assez guerrières. Une lettre de Leipzig du 9 Janvier marque ce qui suit : " On fait de grandes levées dans l'électorat de Saxe : les compagnies, d'ailleurs fort nombreuses, sont encore augmentées de 20 à 25 hommes. Par ordre de l'Electeur, l'armée ne sera point partagée en deux camps cette année ; elle n'en formera qu'un seul près de Pilnitz, aux ordres du général Benkendorf. La position sera à peu près la même que l'armée avoit prise en 1782 „. — Les lettres de Hongrie annoncent le retour des 8000 hommes qui sous la conduite de M^r. de Vins étoient entrés en Bosnie. Les uns disent que c'est en conséquence d'une vive rencontre avec les Turcs où 600 Croates ont été sabrés : les autres prétendent que ce corps d'armée avoit rempli son but qui étoit d'abattre une grande forêt. La dernière lettre que j'ai reçue de Vienne, dit simplement : *Expeditionem ad Belgradum & Gradiscam maiè vertiffè notum est.* — Depuis le 18 Janvier, l'Archiduc-Electeur de Cologne est de retour à Bonn de son voiage de Vienne. — Le 17, le parlement de Paris a été mandé à Versailles, on ne doute pas que ce ne soit à rai-
 son

1. Février 1788.

227

son de l'arrêté du 4. — On écrit de Gênes ce qui suit, en date du 15 Janvier. " Il „ vient d'être chanté dans notre cathédrale, „ un *Te Deum* solennel, pour rendre gra- „ ces au Très-Haut de l'heureux accom- „ modement conclu entre notre république „ & la cour de Turin. Nous apprenons que „ Sa M. Sarde a accordé à plusieurs jeunes „ officiers de ses armées la permission d'aller „ servir dans les troupes de Russie pendant „ la guerre actuelle. Par leur absence, ils ne „ perdront rien de leur paie, ni de leur „ droit d'ancienneté „. — L'Empereur a fait souferire pour les ouvrages du feu Roi Frédéric II. Sa Majesté Impériale desire d'en avoir quelques tomes sur du parchemin & en caractères d'or, dont on a demandé provisionnellement 4000 thalers, que Sa M. a fait paier sur le champ par le prince de Reufs, son ambassadeur à la cour de Berlin. — Le comte de Romanzow a reçu ordre d'avancer plus près de Kaminieck, parce que c'est là que doivent se réunir les deux armées impériales, & procéder tout de suite à l'attaque de Choczin.



• • • • •
• • • • •
• • • • •

